BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4081 du Mardi 24 Août 2021 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

FORUM DES JEUNES DE LA CEEAC

La jeunesse, ça revendique!

Le ministre Ngouelondélé (devant, au milieu) s'est activé pour assurer que la voix des jeunes soit portée haut

(Page 3)

POINTE-NOIRE ET KOUILOU

Les détenteurs des terres coutumières appelés à se faire reconnaître par l'État

(Page 4)

LIVRE

Jojo M. Mansounga en porte-voix des femmes victimes de harcèlements et violences sexuels

(Page 13)

Editorial

Routine

Page 3

SEÏSME A HAÏTI

Le Pape François appelle à la solidarité et à l'engagement de tous

La recherche de survivants sous les décombres se poursuit sans relâche

(Page 8)

Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
Siège social : 32-38 Av Jean Jaurès DAKAR SENEGAL - B.P : 3144
Tél. : (+221) 33 849 66 00
Représentation au CONGO – B.P. : 218 Tél. (+242) 05 377 95 58 - Brazzaville

AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFIRQUE ET MADAGAS CAR (ASECNA)

AONN°: 2021/_____/ASECNA /DGRP/CO IGC/.

1. L'ASECNA a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement des crédits, afin de financer les travaux de construction d'une clôture sécurisée pour la rampe d'approche de l'aéroport International de Pointe-Noire à la Représentation de l'ASECNA au CONGO. La Représentation a l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'objet.
L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation desdits travaux.

2. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA – BP 218 à l'aéroport Maya-Maya, de Brazzaville, Téléphone :(+242) 05 377 95 60.

3. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées à la Représentation de l'ASECNA au Congo, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné, sur clé USB vierge leur appartenant.

4. Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, BP 218 à l'aéroport Maya-Mayade Brazzaville, Téléphone : (+242) 05 377 95 58 au plus tard le 24 Septembre 2021 à 12 heures précise et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à 2% du montant de l'offre.

5. Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au 24 Septembre 2021 à 13 heures précises.

6. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 24 Septembre 2021 à 13 heures précises dans la salle de réunion de la Représentation de l'ASECNA à l'aéroport Maya-Maya, BP-218 à Brazzaville.

7. Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leur offre soit reçue à l'adresse et avant la date indiquées ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit qu'à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. Toute offre reçue après l'heure de clôture ou la date limite de dépôt indiquée ci-dessus ne sera pas examinée et sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.

Le Représentant de l'ASECNA

JOACHIM TCHISSAMBOU M'BOUNDOU

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

OFFSHORE ALLIANCE

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au capital de 10.000.000 Francs CFA,
Siège social: Avenue Charles De GAULLE, Tour Mayombe, entrée «B», 8ème étage
Appartement A-27, Centre-ville, BP: 4878 / Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des décisions de l'Associé Unique de la société OFFSHORE ALLIANCE, du 25 Mai 2021, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 27 Mai 2021, enregistré au domaine et timbres en date du 27 Mai 2021, sous le folio 096/20 N°3583, il a été décidé du transfert du siège des activités commerciales de ladite société à l'adresse ci-après:
«Centre-ville, Villa 22, Bloc 36, Quartier Tchikobo, Pointe-Noire, République du Congo».

Dépot: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-01159, du 10 Août 2021.

Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR01-2015-B13-00081.

Fait à Pointe-Noire, le 12 Août 2021.

Pour insertion.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE / Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SOCIETE LG CONSEIL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE F CFA 15.000.000 / Siège social : 111 Avenue Moe Vangoula, Centreville, BP: 5207
Pointe-Noire / REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suivant acte établi par devant Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 08 Mai 2019, enregistré au domaine et timbres, le 21 Mai 2019, sous le folio 050/6 N°52, conformément à l'Acte Uniforme OHADA, relatif au Droit des Sociétés Commerciales et G.I.E, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
Objet: La société a pour objet en, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Intermédiaire en produits d'assurance et conseil (vente de produits d'assurance - gestion de risques – conseil).
Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Dénomination sociale: La dénomination de la société est «LG CONSEIL».
Siège social: le siège social est sis au 111 Avenue Moe Vangoula, Centreville, BP: 5207, Pointe-Noire, République du Congo.
Capital social: le capital social de la société est fixé à la somme de Quinze Millions (15.000.000) de Francs CFA divisé en Mille Cinq Cent (1500) parts d'une valeur nominale de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune.
Nomination du Gérant: Est nommé en qualité de Gérant, pour une durée de quatre (04) années qui prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire, qui statuera sur les comptes de l'exercice, sous révocation de celui-ci: - Monsieur GUIMBI Luc Guy Parfait, domicilié à Pointe-Noire; De nationalité Congolaise; Né le 31 Octobre 1964 à Pointe-Noire; Titulaire de la carte nationale d'identité N° 0711640005383 BZ0418N0LV0R3-01; Délivrée en date à Brazzaville, du 25 Juillet 2018.
Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 19 DA 598, du 22 Mai 2019.
Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR-/19 B 224, du 22 Mai 2019.

Fait à Pointe-Noire, le 13 Août 2021.
Pour insertion.
-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

CABINET LE MITOUARD
Tax & Legal

Agréments CEMAC de Conseil Fiscal
N° CF 67 en date du 12 décembre 2003/n° CF 129 en date du 19 décembre 2011
2e étage immeuble DBG, avenue Marien NGOUABI
Tél.: 06 663 50 60/06 657 67 77
Pointe-Noire, République du Congo

«UNITECH CONGO SAS»

Société par actions simplifiées,
Au capital de 100.000.000 de francs CFA RCCM CG/PNR/12 B 409
Siège social: 54, Avenue Charles de Gaulle, 3e Etage, Immeuble LIMA, Hôtel Elaïs
Pointe-Noire, République du Congo

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juillet 2021, enregistré le 11 août 2021 au bureau d'enregistrement des domaines et timbres (EDT) de Tié-Tié sous le numéro F°151/11 N° 1016, les associés de la société UNITECH CONGO SAS ont décidé du transfert du siège social de ladite société du 54 Avenue Charles de Gaulle, 3e Etage, Immeuble UMA, Hôtel Elaïs, au 2e étage immeuble DBG, avenue Marien NGOUABI, Pointe-Noire, République du Congo.

Pour avis.

Rodez Aubin LIMBI
Avocat près la Cour d'Appel de Kinshasa Matete
Expert fiscal –Associé/Agrément CEMAC n° CF129
Chartered Law & Tax Adviser/Conseil Juridique & Fiscal Agréé
r.ilimbi@cabinet-lemitouard.com
+242.06.663.50.60+336.38.34.27.27

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE/Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SOCIETE MAINGERS DISTRIBUTION

Société Anonyme avec Conseil d'Administration / AU CAPITAL DE F CFA 10.000.000 / Siège social: Zone de la Foire, 74 Avenue Jean Jacques MAVOUNGOU / Base industrielle, Pointe-Noire / REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suivant acte établi par devant Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 14 Juillet 2021, enregistré au domaine et timbre, le 23 Juillet 2021, sous le folio 137/2 N°1615, conformément à l'Acte Uniforme OHADA, relatif au Droit des Sociétés Commerciales et G.I.E, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme juridique: Société Anonyme avec Conseil d'Administration.
Objet: La société a pour objet en, tant en République du Congo qu'à l'étranger: - Distribution, commercialisation et transport des produits pétroliers.
Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Dénomination sociale: La dénomination de la société est «MAINGERS DISTRIBUTION».
Siège social: le siège social est sis zone de la Foire, 74 Avenue Jean Jacques MAVOUNGOU, Base industrielle, Pointe-Noire, République du Congo.
Capital social: le capital social de la société est fixé à la somme de Dix Millions (10.000.000) de Francs CFA divisée en Mille (1000) actions d'une valeur nominale de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune.
Nomination du Directeur Général: Est nommé en qualité de Directeur Général, pour une durée de deux (02) années qui prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire, qui statuera sur les comptes de l'exercice, sous révocation de celui-ci: -Monsieur NOMBO Zéphirin, domicilié à Pointe-Noire; De nationalité Congolaise; né le 15 Janvier 1959 à Pointe-Noire; Titulaire de la Carte Nationale d'Identité N° 1411590015362 KL0120NNUQHGG-02; Délivrée en date à Pointe-Noire, du 13 Mars 2020.
Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR-01-2021-B-01118, du 30 Juillet 2021
Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR-01-2021-B14-00065, du 30 Juillet 2021.

Fait à Pointe-Noire, le 21 Août 2021.
Pour insertion.
-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: www.lasemaineafricaine.net

FORUM DES JEUNES DE LA CEEAC

La jeunesse, ça revendique!

Le Forum organisé du 19 au 20 août 2021 à Brazzaville, où les jeunes de l'espace CEEAC ont réclamé leur place dans la mise en œuvre de la feuille de route sur le dividende démographique, a été très productif en engagements et recommandations de tous genres. Reste à les soumettre aux autorités des 11 pays membres et à l'Union africaine.

Prendre leur destin en main est une volonté affirmée par les jeunes au Forum organisé par le Gouvernement congolais et la CEEAC, avec l'appui du FNUAP sous le thème: *«Leadership des jeunes et Capture du dividende démographique en Afrique centrale».* Les travaux ont été ouverts par le ministre en charge de la Jeunesse, Hugues Nogouélondélé.

Le Sommet des chefs d'Etat africain de janvier 2017 avait adopté une feuille de route pour la capture du Dividende démographique en Afrique, qui se définit comme *«la croissance économique accélérée qui peut résulter de l'évolution de la pyramide des âges d'un pays, si elle est assortie de politiques sociales et économiques favorables»*.

Les jeunes, qui redoutent une éventuelle déconvenue dans sa mise en œuvre, ont dégagé à grands traits une position commune de la jeunesse de la zone CEEAC qu'ils présenteront à l'Union africaine comme vision consensuelle.

Le Forum a accouché d'une déclaration dite de Brazzaville, pour des politiques en faveur des jeunes. Elle comprend des engagements pour eux-mêmes, et un train de recommandations à l'endroit des gouvernants et autres décideurs à tous les niveaux.

Premièrement: les jeunes de la CEEAC s'engagent à appuyer leurs pays respectifs dans la mise en œuvre des politiques et programmes visant l'élimination de la mortalité maternelle, les besoins non satisfaits en planification familiale et les violences basées sur le genre en vue de la capture du dividende géographique. Deuxièmement: ils appuient l'adoption et la vulgarisation de textes législatifs visant l'élimination de pratiques déviantes dont sont victimes les femmes, à soutenir les droits specifiques des adolescents et jeunes, à

Le ministre Ngouelondélé (devant, au milieu) s'est activé pour assurer que la voix des jeunes soit portée haut

poursuivre le plaidoyer auprès des Gouvernements en faveur de l'éducation, l'innovation, le développement durable et à participer à l'éradication des menaces sécuritaires et l'immigration clandestine des jeunes, entre autres.

Aux gouvernants de la sous-région, ils suggèrent *«la participation effective des jeunes dans la mise en œuvre à tous les niveaux de la charte africaine de la jeunesse et de la feuille de route de l'UA sur le dividende démographique».*

Partenaire du Forum, le FNUAP incite les gouvernements à s'engager dans l'action sur la voie du dividende démographique et à soutenir les efforts des jeunes, à l'image de ce qui se fait déjà en Afrique de l'Ouest. Il promet que le FNUAP s'associera *«avec les autres acteurs pour toutes les recommandations relatives à la création de l'environnement propice permettant l'épanouissement du leadership».*

Clôturant le Forum, Charles Makaya, directeur de cabinet du ministre chargé de la Jeunesse, a déclaré: *«Le Président Denis Sassou-Nguesso fera le plaidoyer auprès de ses pairs en vue de renforcer l'implication et la participation active des jeunes dans les instances de prise de décision, mais aussi la mise en œuvre de celle-ci».*

G.-S.M.

SALON DES METIERS DU BOIS

La deuxième édition a tenu ses promesses

Après sept jours d'exposition-ventes des œuvres artisanales, fruit de l'imagination, de la créativité et du savoir-faire des artisans congolais, la deuxième édition du Salon des métiers du bois (SAMEB) a clos ses portes le 20 août dernier sur une note de satisfaction. La cérémonie a été patronnée par Prince Bertrand Bahamboula, directeur de cabinet de la ministre des PME, de l'artisanat et du secteur informel.

Le SAMEB est un espace et une vitrine qui a permis d'entrevoir la mise en place d'une chaîne de valeur sur le bois. Il a permis à chaque artisan de valoriser son savoir-faire et de commercialiser ses produits. *«Ce salon a été pour nous un lieu d'échanges, de ventes et de découvertes»*, a reconnu Jean Pierre Ndongui alias *«Jeampy»*, président du groupement Congo meubles, qui s'est exprmié au nom des artisans. Il a souhaité pour les éditions futures que ce salon prenne au moins un mois.

«Ensemble, nous venons de valoriser nos artisans aux yeux de tous et contribuer tant soi peu à la promotion du patrimoine forestier de notre pays et à la créativité de nos artisans», a déclaré le directeur de l'Agence nationale de l'artisanat, Serge Gaston Moundelé Mbouma.

Pour lui, le bilan élogieux et positif qu'a connu ce salon, ne doit pas laisser indifférent face aux critiques sur les finitions des produits. *«Avant la tenue de la troisième édition, nous allons organiser des sessions de renforcement des compétences techniques avec nos partenaires afin d'accroître la qualité des produits des participants»*, a-t-il promis.

Il a indiqué que la prochaine édiction du SAMEB mettra

Les participants autour du directeur de cabinet

des artisans congolais dans la filière bois.

Le succès de cet événement en termes de chiffres d'affaires, a-t-il poursuivi,

Prince Bertrand Bahamboula

l'accent sur l'innovation, la créativité et l'émulation afin de distinguer les meilleurs *«prouve à suffisance l'importance et la place des métiers du bois dans les stratégies de diversification de l'économie nationale, ainsi que dans la quête du made in Congo. Sept jours d'exposition, de vente de belles œuvres artisanales et de journées thématiques sur les métiers du bois ont suffi pour que la deuxième édition du salon du bois devienne une vitrine de référence au crédit de notre artisanat tant de par la qualité de nos exposants que de par les différents produits commercialisés».*

Sur les 1500 visiteurs attendus, le salon a connu un flux de 3010 visiteurs, soit une moyenne de 430 par jour pour un chiffre d'affaires de 38 314 300 francs Cfa encaissés.

Le directeur de cabinet a fait savoir que la deuxième édition du SAMEB revêt un caractère particulier pour le Congo et, surtout, pour le secteur de l'artisanat en ce qu'il s' *«inscrit dans nos objectifs stratégiques à court, moyen et long-terme. Je félicite tous les artisans qui ont exposé leurs œuvres, fruit de la créativité et de l'imagination, du savoir-faire des artisans congolais, du bois et des produits forestiers non ligneux»*, a souligné Prince Bertrand Bahamboula.

Et d'ajouter: *«Durant les mois à venir, des défis seront relevés qui nous conduiront à engager d'importantes réformes. C'est dans cette optique que nous nous retrouvions l'année prochaine pour la troisième édition du SAMEB que nous organiserons dans de meilleures conditions, j'ose le croire, car les taux de fréquentation et de visite de stands ainsi que le flux financier-vente nous encouragent et augurent des lendemains meilleurs pour l'artisanat national».*

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Routine

Nous sommes un pays de rumeurs, nous le savons. Mais ces rumeurs occupent surtout l'espace libéré par le manque de communication fondée sur la véracité des faits. Même quand l'information émane du Gouvernement, la tendance générale est de la mettre en doute, au vu des kilomètres de couleuvres qu'on nous a fait avaler. Que ce soit sur l'aboutissement des négociations avec le FMI, la promesse d'une lutte féroce contre la corruption, l'amélioration de notre cadre macro-économique général, la promesse de puits de pétrole généreux au nord ou autre chose.

Nous avons perdu le souvenir des promesses et, donc, n'attendons pas qu'elles se réalisent. Nous ne nous faisons d'illusion ni sur les promesses en des lendemains qui chantent, ni sur la concrétisation de ce *«vivre ensemble»* qu'on nous sert en idéal et en mantra. Nous avons le même état d'esprit qu'au temps du parti unique où les slogans avaient valeur de commandement. Alors, nos enfants et nos jeunes étaient conditionnés à les réciter y compris aux examens d'Etat. Réussir un Bac en récitant que *«le parti dirige l'Etat»* est d'une originalité et d'une complexité intellectuelles!

Dans quelques mois nous entrerons dans une autre campagne électorale, usine à slogans pour des députés qui seront majoritairement issus de l'ancien parti unique. C'est comme si rien n'avait changé; que les partis politiques étaient plantés dans un décor de carton-pâte. Ils sont tellement inaudibles qu'on les dirait condescendants. Il leur est accordé tellement peu d'espace qu'on se croirait dans une foire aux marionnettes : main levée ou baissée, l'œil fixé sur la baguette. Au rythme du métronome réglé pour nous faire dire que, hier comme aujourd'hui, nous sommes en démocratie!

Nous espérons que les législatives de juillet prochain se passeront bien. Il n'y a pas de raison qu'il en aille autrement. La présidentielle des 17 et 21 mars derniers est encore dans nos têtes. Sa campagne s'est passée relativement calmement. N'eût été la surprenante mort du principal challenger, dans des conditions ouvertes aux interrogations et le surprenant score final, on aurait dit que nous avons battu campagne le plus normalement du monde. Et que, donc, en juillet prochain, forts de l'expérience acquise, nous nous rangerons avec sagesse aux vœux et aux projections.

C'est-à-dire que nous ne ferons pas attention aux vœux et aux promesses. Il y a des choses que nous sommes habitués à dire, les mêmes que nous sommes accoutumés à entendre. Il n'y en aura pas une seule qui fera bouger une quelconque ligne. Au point que les résultats attendus sont ceux programmés, avec juste ce qu'il faut d'élus de condescendance pour faire coloration locale. Il n'y a pas de mal à cela : les populations sont trop occupées à racler les fonds d'écuelle et à espérer des pensions. Majorité et opposition sont désormais interchangeables.

Albert S. MIANZOUKOUTA

POINTE-NOIRE ET KOUILOU

Les détenteurs des terres coutumières appelés à se faire reconnaître par l'État

La reconnaissance des terres coutumières est une procédure permettant de réaliser publiquement la traçabilité de ces terres, en vue d'établir leur origine, leur contenance et aussi de déterminer leurs détenteurs indivis, leur superficie ainsi que leur lieu de situation. C'est sur ces paroles que le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala s'est adressé aux propriétaires des terres coutumières de Pointe-Noire et du Kouilou où il a séjourné du 11 au 12 août dernier.

Pour la postérité

Devant les membres de la Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières, les familles des terres coutumières ont été fixées sur quelques dispositions relatives à l'occupation et à l'acquisition des terres et terrains.

Le préfet du département de Pointe-Noire, Honoré Paka, a rappelé que la possession des terres coutumières, tant au niveau urbain que rural, constitue un réel problème de société suite à la méconnaissance de la loi n°21/2018 de juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains.

Le ministre d'Etat Pierre Mabiala, président de la Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières, a édifié les familles sur l'assistance et la procédure de reconnaissance des terres et ses avantages. *«Ces terres coutumières reconnues par l'Etat doivent faire l'objet d'une immatriculation pour permettre à tout mandataire général d'obtenir un titre foncier au profit de toute sa famille. Les détenteurs des terres coutumières du département de Pointe-Noire doivent savoir qu'il est nécessaire de faire reconnaître par l'Etat ses terres et en tirer profit, en termes de bonne gouvernance foncière, de création de richesses et d'amélioration de pouvoir d'achat»*, a-t-il expliqué.

Les cinq dossiers du département de Pointe-Noire inscrits aux délibérations de la Commission, ont été tous rejetés.

Au département du Kouilou, onze dossiers sur les douze inscrits à l'ordre du jour. Et pour cause, ces terrains revendiqués appartiennent à l'État congolais, a-t-on appris.

Le ministre a pu constater une sorte de délinquance foncière dans toutes les demandes.

Madocie Déogratias MONGO

COVID-19

Des agents de la marine marchande ont été vaccinés

Les cadres et agents de la marine marchande ont répondu à l'appel de leur ministre de tutelle en se faisant vacciner contre la COVID-19, le jeudi 20 août dernier, sous l'autorité de leur directeur général Christian Armel N'Kou.

La prise de tension avant la vaccination

Se faire vacciner, c'est protéger les autres. La pandémie à coronavirus qui ne cesse de sévir à travers le monde reste une menace, y compris au Congo. L'unique moyen de la prévenir, c'est la vaccination. D'où l'enthousiasme des agents de la marine marchande à se faire vacciner contre la COVID-19.

Ils l'ont fait à la direction départementale de la Santé, à Pointe-Noire. Le directeur général de la marine marchande a montré l'exemple en se faisant vacciner. C'est un appel qu'il a voulu lancer auprès de ses collaborateurs.

«Depuis fin 2019, le monde entier traverse des moments difficiles à cause d'un virus qui est le coronavirus. C'est pourquoi aujourd'hui, à l'invitation du ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Jean- Marc Thystère-Tchicaya, qui a demandé aux responsables de structures d'encourager les agents à se faire vacciner. Pour obéir à cette invitation, je me suis fait accompagner de tous mes collaborateurs ici, à la direction départementale de la Santé de Pointe-Noire, pour nous faire vacciner contre le coronavirus», a-t-il déclaré.

Il a précisé que la vaccination n'est pas obligatoire. Par contre, a-t-il poursuivi, *«il y a deux choses: soit on se fait vacciner, soit chaque semaine, on doit présenter un test PCR négatif afin de venir au travail. Rien n'est imposé. Chacun devrait prendre ses responsabilités. Ceux qui vont se faire vacciner doivent présenter leur certificat de vaccination et ceux qui ne le feront pas devront régulièrement passer leur test. Car il y aura deux contrôles hebdomadaires afin de vérifier l'exactitude des données sanitaires fournies»*.

Madocie Déogratias MONGO

EDUCATION

682 candidats en compétition pour les écoles d'excellence

Le concours d'entrée dans les lycées d'excellence de Mbounda (Niari) et d'Oyo (Cuvette), s'est déroulé le 20 août dernier sur l'ensemble du territoire national. A Brazzaville, c'est Mme Régine Tchicaya Oboa, directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement prescolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, qui a procédé au lancement des épreuves de ce concours au CEG de la Fraternité, à Bacongo, dans le 2e arrondissement.

La directrice de cabinet lançant les épreuves

Ce concours a mis aux prises 682 candidats: 380 filles, pour 120 places, à raison de 10 par département. Un effectif en légère hausse par rapport aux années 2020 (634) et 2019 (607) candidats. Cette augmentation démontre l'adhésion des parents d'élèves à la politique gouvernementale pronant l'excellence. Le candidat doit avoir 12 ans au 1er octobre. Brazzaville a présenté 168 candidats parmi lesquels 88 filles.

Pour la représentante du Gouvernement, les épreuves se sont bien déroulées. *«Récemment, quand on a publié les résultats du baccalauréat, on a bien vu que les lycées d'excellence ont fait pratiquement un score de 100%. Donc, ce sont des élèves qui sont brillants et qui font la fierté du pays. C'est la volonté personnelle du Chef de l'Etat qui a voulu que ces écoles existent pour pouvoir élever le niveau de l'éducation de notre pays. Pour nous c'est très important et le projet commence à porter ses fruits»*, s'est réjoui Mme Tchicaya Oboa.

Les candidats ont affronté les épreuves de Mathématiques, de dictée et de questions-réponses, d'expression écrite et les questions de cours.

La directrice de cabinet a expliqué les conditions pour concourir. *«C'est sur dossier, après s'ensuit une sélection. Le nombre de candidats qui prétendent est plus important que le nombre de dossiers qui sont validés»*, a-t-elle dit.

A noter que les lycées d'excellence d'Oyo et de Mbounda ont pour but de promouvoir l'excellence, relever le niveau du système éducatif et poursuivre la formation d'une élite dans les domaines scientifique, littéraire et artistique.

Germaine NGALA

HANDICAP

A cœur ouvert avec Armand Guy Richard Ndinga Okossa

Armand G. R.Ndinga Okossa

Déficient visuel, ingénieur agroéconomiste, Armand Guy Richard Ndinga Okossa est secrétaire adjoint du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. Nous avons échangé récemment avec lui à Brazzaville. Il nous a fait état notamment des conditions de scolarité, de santé, ainsi que dans le monde de la justice, de la personne handicapée déficiente visuelle et auditive. Sans oublier l'importance qu'il faut accorder à la langue de signes dans les administrations.

Pensez-vous que les parents, les enseignants et l'environnement comprennent mieux les problèmes de la personne déficiente visuelle et auditive aujourd'hui?

**Je peux d'emblée dire que nous, déficients visuels et auditifs, nous sommes des prisonniers sociétaux. Nés pour la plupart dans des familles où ils éprouvent des difficultés pour communiquer avec les autres membres. Même dans les quartiers où ils vivent, la communication est difficile avec les autres parce que leurs parents et le milieu ignorent leurs problèmes qui passent souvent inaperçus au sein de l'environnement. Ils se développent sans faire peur aux autres. Ils ne sont donc pas des êtres menaçants l'entourage.

Que diriez-vous des difficultés rencontrées par les déficients visuels un peu partout, et notamment dans des écoles?

**Certains parmi nous, ont la chance d'être inscrits à l'école par leurs parents mais, les enseignants ont des difficultés car, ils ne savent pas dans quelle langue ils doivent leur transmettre la connaissance. Cela entrave leur scolarité en raison des limitations sur le plan de l'apprentissage et de l'utilisation de la communication verbale pouvant se traduire par le besoin de techniques spécialisées, d'apprendre et d'utiliser des moyens de communication substitués et le recours à des interprètes.

Alors que faut-il faire pour remédier à cette situation?

**Il faut une formation spécifique aux enseignants pour faciliter le parcours scolaire des déficients visuels. Dans la ville où nous vivons, ils ont aussi des difficultés de communication avec ceux qui y habitent. Après leurs admissions au BEPC ou au BET, ils sont dans l'impossibilité de poursuivre leurs études et d'obtenir des diplômes universitaires. Au Congo, il n'existe que trois établissements scolaires pour les handicapés auditifs, ils se trouvent à Brazzaville, Pointe-Noire et Ouesso. Ce qui veut dire qu'on ne devrait parler de l'ODD4 en République du Congo. Ils sont marginalisés.

A propos des hôpitaux que dites-vous sur les soins aux déficients visuels et auditifs?

**Nous avons des difficultés pour aller à l'hôpital, car les agents de santé n'ont pas de connaissances sur la langue de signes. Parmi nous, certains ont des femmes, mais hésitent d'avoir des enfants avec elles, car les sages-femmes ne savent pas parler la langue de signes. Devant la Force publique, ils ont aussi des difficultés pour communiquer. Ils constatent que ces hommes en uniforme ne connaissent pas la langue. Comment pourrions-t-ils vivre dans une société où ils ne peuvent pas bénéficier de l'assistance de la Force publique?

Dans les tribunaux, la personne déficiente visuelle et auditive ne semble pas suffisamment être prise en compte?

**Je veux vous faire une révélation. Il y a un déficient qui avait acheté une parcelle et était le deuxième acquéreur. Il a demandé à son vendeur de rembourser son argent, mais celui-ci est resté indifférent. Il lui a porté plainte, mais le jour du procès, il s'est rendu compte que les juges ne connaissaient pas la langue de signes, ainsi que les avocats. Pendant le procès, il était absent dans la salle parce qu'il était incompris, pauvre de lui. A son lieu de service, ses collègues ne connaissent pas la langue de signes. Pour faire comprendre sa pensée, il est obligé d'écrire sur un bout de papier.

Au regard de ce qui précède, quels constats généraux tirez-vous?

**Je constate que la langue des signes qui a un vocabulaire et une syntaxe n'est pas connue par la population congolaise, comparativement à la langue française ou kituba, et au lingala. Par ces quelques faits évoqués, nous pouvons conclure que dans notre pays, la langue des signes est une langue morte. Même nos parents ne maîtrisent pas cette langue et ne font pas d'efforts pour l'apprendre. Nous suggérons que cette langue puisse être prise en compte dans les programmes de formation des agents de santé et de l'enseignement et si possible, organiser des séminaires pour l'apprentissage et la vulgarisation de cette langue au profit de nos parents, des religieux et de la Force publique, afin de rendre possible la réalisation de l'ODD 10. Mon espoir et ma prière sont adressés à Dieu. Mon regard et mon espoir sont aussi adressés à Monsieur le Président de la République, M. Denis Sassou-Nguesso afin de sortir de cette prison sociétale et de vivre l'autonomie souhaitée par tous.

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

CHU-B

Thierry Raoul Gombet place son mandat sous l'autorité du droit et de la justice

Le nouveau directeur général du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), le Pr. Thierry Raoul Alexis Gombet, a été installé dans ses fonctions le vendredi 13 août 2021 par Gibert Mokoki, ministre de la Santé et de la population. En présence du Pr. Jean Rosaire Ibarra, ministre du contrôle d'Etat, président du Conseil d'administration du CHU-B.

Le Pr Thierry Raoul Alexis Gombet a appelé son personnel à puiser au plus profond de lui-même pour donner au peuple un espace de fraternité. *«Vous devez être des médecins et des alchimistes pour transformer ce Centre. Même s'il n'y a pas de moyens, je reste convaincu que des cadres du CHU sont capables de s'autogérer»*, a-t-il déclaré.
Pour lui, le CHU-B devrait être un hôpital des Congolais. *«Que tous ces Congolais qui viennent ici ne puissent pas avoir peur. Que cet espace soit un havre de fraternité»*, a-t-il assuré.
De son côté, le ministre Gilbert Mokoki a indiqué que le CHU-B doit être l'établissement pilote de la réforme hospitalière. *«L'amélioration de sa gouvernance passe avant tout par l'intériorisation de la dynamique de changement prônée par le Président de la République»*.

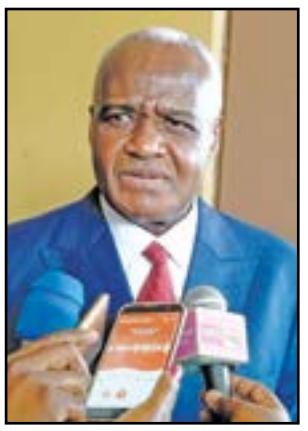
Pr Thierry Raoul Alexis Gombet

Le ministre a rappelé au nouveau directeur que le CHU-B est un grand malade qui nécessite des grands remèdes à la hauteur d'un vrai centre de recherche. *«L'étendue de votre mission»*, a-t-il recommandé, s'organise en quatre volets: l'amélioration de la gouvernance hospitalière; l'amélioration du cadre du travail; l'amélioration de l'offre des soins et le climat social et la satisfaction des usagers.
Il a demandé aux agents et cadres de tout faire pour rendre l'établissement propre et agréable; d'améliorer la performance et l'image du CHU-B.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

VIE ASSOCIATIVE

Michel Bongho Nouarra entend apporter sa pierre à l'édifice

Président de l'Association éponyme *«Les Amis de Michel Bongho Nouarra»,* l'homme entend développer la culture de l'entreprenariat à travers son association apolitique. Il entend permettre aux Congolais d'accomplir leur destin, en venant en aide à la jeunesse et en portant des projets à caractère socio-culturel.

Pour Michel Bongho Nouarra, cette ambition n'est pas une vocation, mais plutôt un parcours de vie qui lui a été inculqué par ses parents: *«venir au secours des autres, se donner pour les causes des autres»*, recommandaient-ils.
«J'ai créé cette association pour servir la communauté dans laquelle je vis. Ce désir m'a toujours habité. Cela a pris forme avec cette association. L'ambition est de se focaliser sur la formation en donnant aux jeunes la capacité et les outils de pouvoir se prendre en charge», a-t-il indiqué.
En cette période de coronavirus, *«on a été obligé de recadrer notre action sur la prévention de la maladie. D'où la campagne de vaccination organisée à l'endroit des vendeuses et vendeurs des marchés de Ouenzé et Poto-Poto. Toutes les preuves ont été données que la maladie existe. Dieu merci, le Congo est relativement épargné par rapport à d'autres pays. On a perdu des compatriotes. Le seul moyen de l'attaquer, c'est la vaccination. C'est le prix de la liberté»*, a

Michel Bongho Nouarra

déclaré Michel Bongho Nouarra, diplômé en gestion d'entreprise, option finances.
Tout en centrant son action sur la vie associative, Michel Bongho Nouarra n'entend pas se lancer en politique comme son père, feu Maurice Stéphane Bongho Nouarra. *«Ce qui m'intéresse, c'est l'épanouissement de mes compatriotes à travers les actions que nous comptons mener. Je ne veux pas faire de la politique de fiction. Je veux me concentrer sur le présent. On verra par la suite. Je ne ferme pas la porte, mais pour le moment, ce n'est pas le sujet»*, a-t-il affirmé.
Dernière son association, a-t-il assuré, *«il n'y a personne. Il se cache juste une ambition et un rêve. Celui de mettre en place les projets»*. Face à la jeunesse congolaise désœuvrée et abandonnée, il garde espoir: *«Je crois que la situation est simplement conjoncturelle»*, soutient-il.

KAUD

CONSEIL CONSULTATIF DE LA FEMME

Faire des droits de la femme, un levier de développement durable

Dans la poursuite de ses séances de travail avec les femmes de diverses catégories socio-professionnelles, le secrétariat exécutif du Conseil consultatif de la femme a échangé avec les femmes directrices générales, centrales et celles des forces publiques. C'était le 18 août dernier au siège de l'institution à Brazzaville.

En tant que Conseil, nous avons la mission de s'enquérir des difficultés des femmes et rechercher des voies et moyens pour les surmonter», a précisé Antoinnette Kebi, secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme.
Le Conseil qui entend se mettre à l'écoute des femmes dans leur diversité s'est doté cette année d'un plan d'actions. La secrétaire exécutive a rappelé à cet effet les dispositions de la Constitution congolaise de 2015 qui assure à la femme les mêmes droits que l'homme.
Malheureusement, au niveau pratique, le Congo peine à faire des droits des femmes un levier de développement humain et durable. *«De l'évaluation de la politique nationale genre 2016, il ressort que seulement 12% de femmes occupaient des postes de décision dans les ministères. La situation n'a pas véritablement changé depuis lors. Aussi, en matière fiscale, la femme mariée ne bénéficie pas de l'abattement fiscal reconnu aux hommes en fonction du nombre d'enfants»*, a-t-elle indiqué. *«J'attends recueillir vos préoccupations avant d'en faire, suivant leur pertinence, l'objet d'alerte à l'attention du Gouvernement et du Président de la République. C'est à lui que revient le pouvoir discrétionnaire de les inscrire à l'ordre du jour des sessions de l'assemblée générale du Conseil»*, a dit Mme Antoinnette Kebi.

Mme Antoinette Kébi au milieu après l'ouverture de la séance de travail

Au sortir de cette rencontre, les participantes ont pris connaissance du Conseil dans son entièreté et ont été munies du recueil des textes de cette institution qui, jusqu'à ce jour, est peu connue du public.
La secrétaire exécutive a exprimé sa satisfaction suite aux précédentes rencontres. *«Nous sommes satisfaits d'avoir échangé avec ses quatre premières catégories et nous attendons le retour. Après chaque rencontre, nous envoyons des conclusions aux ministères concernés, nous en avons déjà envoyées à l'enseignement supérieur, qui les a jugées très pertinentes. Le ministère verra comment les mettre en pratique et nous continuons à faire ce travail et cela nous encourage à recevoir pareil retour»*, a confié la secrétaire exécutive.

E.M-O

Coup d'oeil en biais

Les véhicules publics passés à la loupe

Selon une source, une opération de restitution des véhicules publics a été lancée discrètement la semaine dernière par les autorités habilitées. Les agents de la circulation, mis à contribution, vérifient et passent au peigne fin les documents de bord. Un confrère signale que *«des cadres véreux rentrent chez eux sans véhicule»*. Est-ce un signe de restauration de l'autorité de l'Etat? Dans notre pays où l'incivisme a atteint le summum, il y a des véhicules venant du parc automobile qui portent désormais des immatriculations privées, sans que les auteurs de tels actes soient inquiétés.

Fonction publique: la récréation est-elle réellement finie?

La ponctualité et le respect des horaires ne sont plus suivis avec rigueur dans la Fonction publique. C'est le constat amer fait par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso. Pour faire changer les mentalités et restaurer l'autorité de l'Etat, le chef du Gouvernement a pris le parti de s'attaquer à ces phénomènes caractérisés par l'absentéisme et l'affairisme qui battent leur plein dans les administrations. Dans une circulaire, il enjoint les directeurs généraux et autres responsables *«de systématiser des conseils de discipline pour tous les faits justifiant les poursuites disciplinaires»*. Ainsi, il espère changer les mentalités dans l'administration publique où les fonctionnaires sont obligés de se débrouiller parfois autrement pour joindre les deux bouts.

Trois enfants meurent par noyade dans un lac à Pointe-Noire

La baignade dans le lac Gambouissi, à Pointe-Noire, peut être source d'insécurité. Profitant du temps libre des grandes vacances, quatre petits garçons de 16, 14, 9 et 5 ans habitant Mongo-Kamba (secteur Wapedjo), ont eu l'idée de se rendre au lac Gambouissi. Les plus grands sont entrés dans l'eau tandis que le plus petit observait. Malheureusement, ils se sont noyés. Resté sur la berge et constatant que ses frères ne revenaient pas à la surface, le plus jeune a alerté les parents. Trop tard ! C'est après trois jours de recherche que les trois corps sans vie ont été retrouvés.

Un grand absent au sommet des chefs d'Etat de la CEMAC

S'il y a eu une absence au sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la CEMAC tenu mercredi 18 août dernier à Yaoundé, au Cameroun, qui n'a pas laissé les observateurs indifférents, c'est celle du Président congolais Denis Sassou-Nguesso. Cela n'arrive pas souvent en effet. Il s'est fait représenter par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso qui a dû bouleverser son programme. Difficile, assurément, de démêler l'écheveau de cette absence faute d'informations officielles.

La municipalité veut faire du fric avant tout

Le paiement de la taxe de roulage est désormais obligatoire à Brazzaville pour tous les usagers de la route, y compris pour les propriétaires des motos à trois roues communément appelé ''kavaki'' et les ''pousse-pousseurs'', comme le font déjà les propriétaires de véhicules. Cette décision a été prise par la municipalité de Brazzaville dans le but de renforcer les recettes municipales. *«En ces temps de morosité économico-financière, tous les moyens semblent bons pour la municipalité, d'accroître les recettes pour faire face aux charges de toutes sortes»*, commente la rue.

Un morceau de poulet et un bol de riz

Notre confrère ''Ray'' Malonga, directeur du journal satirique Sel-Piment, condamné à six mois de prison ferme pour diffamation et incarcéré à la maison d'arrêt de Brazzaville en février dernier, respire l'air de la liberté depuis le 11 août 2021. Il garde un mauvais souvenir de son lieu de détention. On le savait: les conditions d'incarcération y sont très difficiles. *«On mange un petit morceau de poulet et un bol de riz par jour. On dort à même le sol, sur un matelas de très petite épaisseur»*, a témoigné l'un des caricaturistes les plus célèbres de la presse congolaise.

DEVELOPPEMENT

Evaluer le PND 2018-2022 dans l'élaboration du PND 2022-2026

Un atelier d'évaluation du Plan national de développement (PND 2018-2022) a été tenu à Brazzaville les 19,20 et 21 août 2021. C'est Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale qui a ouvert les travaux. Cet atelier a permis aux parties prenantes de faire le point des réalisations, des impacts réels, des contraintes observées de ce PND.

Les ministres posant avec les séminaristes

Le PND 2018-2022 a été promulgué par le Président de la République le 1er octobre 2018. Tirant les leçons des PND passés, ils s'articulent autour de trois axes stratégiques: le renforcement de la gouvernance; la réforme en profondeur du système éducatif et de la formation qualifiante et professionnelle en vue de valoriser le capital humain; la diversification de l'économie basée sur les secteurs porteurs de croissance, notamment l'agriculture en vue de renforcer la sécurité alimentaire et l'inclusion des pauvres et des femmes en zone rurale, le tourisme et l'industrie.

L'adoption d'un PND procède d'un exercice difficile, suscite une note d'espoir pour toute une Nation, a indiqué Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Sa mise en œuvre durant quatre ans, a-t-elle signalé, est une manœuvre véritablement laborieuse sur tous les plans; les paramètres de départ ont été mis à mal par une conjoncture adverse. En effet, le cadrage macroéconomique base des hypothèses du PND 2018-2022, projetait la croissance pour 2019 à 2,2%, pour 2020 à 4,6% et pour 2021 à 1,8%. Mais ces estimations ont été significativement contrariées notamment par des cours mondiaux du pétrole durablement bas depuis 2014, couplés à une production nationale non soutenue et la survenue de la pandémie de la COVID-19 depuis fin 2019.

«Les résultats de l'évaluation du PND 2018-2022 entreront en ligne de compte dans l'élaboration du PND 2022-2026, dans une démarche cohérente d'amélioration qualitative et quantitative de cet outil de performance de l'action gouvernementale. Et pour mener à bien ces travaux, nous nous appuyons sur le cadre réglementaire prévu dans l'annexe opérationnelle 3 de la loi du PND 2018-2022, à savoir le document cadre de suivi et évaluation (DCSE) dont découle le décret n°2020-715 du 9 octobre 2020 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement du Conseil national d'évaluation (CNE) du PND 2018-2022», a déclaré la ministre de l'Economie.

A travers ce PND, le Gouvernement se devait de relever trois défis majeurs: la poursuite pendant les deux premières années de sa mise en œuvre, de la politique de stabilisation macroéconomique et financière déjà amorcée; la relance économique planifiée à moyen terme et l'urgence d'une attention accentuée au secteur social et à la protection des populations, notamment les plus fragiles.

Au terme de cet atelier, les parties prenantes ont été sensibilisées sur le processus et les modalités de l'évaluation du PND 2018-2022. Les acteurs impliqués ont été formés au maniement de l'ensemble des outils devant servir à la compréhension des critères d'évaluation et des indicateurs pertinents retenus pour l'évaluation.

Clôturant les travaux, Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet du ministre de l'Economie, a encouragé et félicité les experts nationaux pour la production d'une évaluation de qualité.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA
et Esperance MILANDOU *(Stagiaire)*

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

SANTE

La Fondation Frenel Loembé au chevet des malades chroniques

Après son lancement officiel samedi 21 août 2021 à Pointe-Noire, la Fondation Frenel Loembé dirigée par son président-fondateur, Frenel Loembé, médecin, expert et consultant en santé publique, s'est résolument engagée dans une campagne de sensibilisation et de dépistage des maladies chroniques, notamment le diabète, la tension artérielle, les hépatites. C'est une action salvifique qui est menée selon le slogan de la Fondation: *«Ma santé d'abord, et c'est maintenant!»*

La Fondation a été appuyée par la Croix-rouge locale

Après sa rencontre avec la presse samedi 14 août à Brazzaville, où il a éclairé les professionnels des médias sur les buts, objectifs et enjeux de sa fondation, et où il a eu d'importantes rencontres avec des autorités sanitaires et experts de santé, Frenel Loembé a pris son bâton de pèlerin pour se rendre à Pointe-Noire. Depuis lundi 16 août, il y fait du porte-à-porte pour sensibiliser ses compatriotes sur les maladies chroniques. De Ngoyo, siège du sixième arrondissement de la capitale économique qui abrite le siège de sa fondation jusqu'au reste de la ville, la fondation occupe chaque jour le terrain, pour la promotion à l'éducation dans le cadre des maladies chroniques. Jusqu'au dimanche 22 août, 391 personnes au total ont été dépistées contre le diabète et l'hypertension artérielle à Pointe-Noire, avec distribution de médicaments. Pendant les séances de dépistage, les bénéficiaires ont également eu droit à des examens complémentaires tels: électrocardiogramme, analyse du sang. C'était avec la collaboration de l'antenne de la Croix-Rouge de Pointe-Noire.

Selon le docteur Frenel Loembé, au Congo, toutes les 5mn, trois personnes sont victimes des accidents vasculaires cérébraux (AVC). Ce qui implique résolument la promotion et l'éducation à la santé publique qui sont à la base de tout. Et, une éducation thérapeutique. L'expert attire l'attention de tous sur toutes ces maladies, le tabagisme y compris, qui tuent ou détruisent silencieusement, et parfois plus que la pandémie du coronavirus (COVID-19) qui fait rage et préoccupe depuis bientôt deux ans les Etats.

Les actions de sensibilisation de la Fondation Frenel Loembé tiennent également compte de la mort subite du nourrisson, et des outils de prévention. C'est un travail laborieux qui consiste à éveiller la conscience de la population quant à ces maladies; la manière de les accepter mais aussi les assumer à travers une pédagogie médicale comme cela se passe désormais pour certains malades atteints du Vih-Sida, qui acceptent et assument leur état ou leur sérologie en vue d'augmenter leur espérance de vie, et qui parviennent même à procréer.

La Fondation Frenel Loembé agit conformément à la Charte d'Ottawa de novembre 1986 pour la promotion de la santé, mais aussi, aux normes et recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de 2008 en matière de la promotion de la santé; un processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci. Son président est expert et consultant en santé publique en promotion et l'éducation à la santé. Ancien infirmier ayant une expertise particulière en diabétologie, expérience management, il est tabacologue.

Aristide Ghislain NGOUMA

ALIMENTATION

Renforcer durablement les chaînes de valeur du manioc et de la banane

Une délégation d'experts agro-alimentaires du Bénin et de Côte d'Ivoire a séjourné à Brazzaville du 3 juillet au 14 août 2021 pour former deux cents artisans et petits producteurs travaillant dans quatre départements: Brazzaville, Pool, Bouenza et Pointe-Noire. A la demande du Gouvernement du Congo, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Centre d'excellence régional contre la faim et la malnutrition (CERFAM) ont renouvelé leur collaboration pour appuyer les efforts du Congo dans la mise en œuvre de sa stratégie de renforcement des chaînes de valeur du manioc et de la banane.

Les équipements de transformation

Des artisans et transformateurs ont été formés aux techniques de transformation du manioc et de la banane en produits dérivés; à la fabrication d'équipements de transformation; aux bonnes pratiques de sécurité alimentaire et à la gestion des pertes post-récoltes. Trente équipements de transformation ont été fabriqués en vue d'améliorer le rendement de production et le revenu des petits exploitants et transformateurs, tout en réduisant le temps et la pénibilité du travail.

Parmi ces équipements, il y a la serre de séchage des produits, la presse à extraction du jus pour la pulpe rappée, la rappe, le broyeur, la fineuse et le semouleur. A cela s'ajoutent la presse hydraulique un broyeur en marteau et une rappe. Ces équipements fabriqués ont permis aux artisans ou transformateurs, de transformer le manioc en attiéké, le manioc en gari et la banane en farine de banane. Parmi les produits finis de cet atelier de renforcement, il y a eu des chips de banane, de l'attiéké, du gari, du *«tapioka»* et de la *«Tchikouang»*.

Selon Anne-Claire Mouilliez, représentante et directrice pays du PAM, l'objectif des renforcements des capacités étaient de permettre aux artisans et aux transformateurs d'améliorer leurs revenus et de diversifier leurs produits de commercialisation pour contribuer à l'amélioration de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays. Elle s'est louée de ce partenariat et du résultat d'une collaboration d'échanges entre plusieurs pays, avec le ministère de l'Agriculture du Congo, les homologues des pays de la Sous-région, la Côte d'Ivoire et le Bénin.

Solange Ongoly Goma, chargé des programmes, coordonnatrice appui aux petits producteurs a indiqué que ce partenariat fait suite aux résultats remarquables d'une première mission facilitée par le CERFAM qui s'est déroulée entre novembre et décembre 2019, durant laquelle le déploiement d'experts béninois et ivoiriens avait permis de fabriquer des équipements de transformation. *«Avec le CERFAM, en 2019, nous avons participé à la première formation d'artisans au Congo sur la fabrication des machines sur l'itinéraire de la fabrication du gari et de l'attiéké. Un an plus tard, nous nous sommes rendus compte que les artisans formés à Nkayi ont suivi la fabrication des machines pour répondre à des demandes de plus en plus significatives du marché. C'est ainsi un gari nouveau est arrivé en 2020. Nous avons eu l'honneur d'accueillir deux groupes d'experts, chargés d'utiliser ces équipements pour produire du gari, de l'attiéké et de l'amidon. A partir de ces différents dérivés, il est produit des aliments de consommation rapides et des produits accompagnant des sauces. Ces produits occupent d'énormes possibilités agricoles»*, a-t-elle dit.

A-N'K-K.

DÉVELOPPEMENT

Le retour triomphal du pagne dans les garde-robes

La colonisation avait changé la façon d'être, de faire, de voir de chaque africain. Le constat est que l'Afrique veut prendre son destin en main; mais il a fallu longtemps pour se rendre compte que l'Afrique avait aussi des valeurs propres. Jadis dans les manifestations comme les mariages coutumiers, la femme devait être en pagne super wax bien et l'homme en veste-cravate, c'est-à-dire tiré à quatre épingles. Depuis un certain temps, toutes ces choses semblaient perdre la valeur, mais la tradition fait son retour en force. De nos jours, les mariages sont dits assortis certes la femme a gardé le port du pagne, mais elle a aussi conquis l'homme qui se fait confectionner des costumes en pagne, des chemises, des tuniques et beaucoup d'autres habits à l'exemple du célèbre artiste comédien Michel Bohiri dans la série *«Ma famille»* dont la réalisatrice elle-même a aussi brillé de par ces différents modèles en pagne.

Le pagne est de nouveau à la mode. La femme congolaise a perdu tout complexe, et ce n'est que justice. De la ministre à l'employée de bureau, le pagne rend justice à la beauté congolaise.

Gladys ITOUA KAYES
(Stagiaire)

TOGO

L'Etat décide la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire

Les frais de scolarité de tous les élèves de collèges et de lycées d'enseignement publics pour l'année scolaire 2021-22, dont la rentrée des classes est prévue le 20 septembre prochain seront pris en charge par l'Etat, sur toute l'étendue du territoire togolais. C'est selon une mesure annoncée par le gouvernement, qui a surpris les parents d'élèves à la veille de la rentrée des classes. Cette décision pourtant salutaire est diversement saluée.

Une prouesse à l'actif du Président du Togo Faure Gnassingbé

Le gouvernement a expliqué que la crise sanitaire que traverse le monde a eu des impacts socio-économiques sur les populations et menace de creuser encore plus le fossé des inégalités et des vulnérabilités. C'est ce qui a conduit à cette décision de subventionner les collégiens et lycéens cette année. Cela se fera selon les régions, et les frais d'inscription vont coûter entre 6 000 et 12 500 francs CFA. Un véritable soulagement pour les parents d'élèves, a fait savoir, le conseiller de l'Union togolaise des associations des parents d'élèves et étudiants, Edoh Koffi Misseboukpo. *«Nous saluons hautement ces décisions. Je pense que c'est une bonne chose pour alléger les dépenses que les parents font pour leurs enfants»*, a-t-il précisé.

Toutefois cette décision pourtant salutaire, soulève plusieurs interrogations. D'aucuns se demandent si le gouvernement dispose-t-il des moyens supplémentaires pour éviter des classes surchargées? D'après un citoyen faisant partie de la société civile, *«sur le plan pratique de la chose, il faut s'interroger sur les résultats que cela va donner. On n'avait pas de bâtiments et aujourd'hui, les effectifs vont doubler, tripler. Quelles sont les mesures prises pour mettre les élèves et les enseignants dans les conditions favorables de travail. Je regrette que la mesure ne couvre qu'une année scolaire»*, s'est-il exclamé.

L'école primaire et secondaire gratuite au Togo, dès la rentrée 2021-2022

Hormis cela, l'Etat compte prendre en charge la tranche sociale des factures d'eau et d'électricité pour le mois d'août 2021. Cette décision veut améliorer les conditions de vie des togolais. Aussi, pour atténuer l'impact de la pandémie sur les togolais, le gouvernement de ce pays, sur les orientations du Chef de l'Etat, Faure Essozima Gnassingbé, a pris très tôt, non seulement des mesures de riposte sanitaire, mais également diverses mesures fiscales et sociales, tel que le Programme NOVISSI, pour soutenir l'activité économique et soulager les populations vulnérables.

Alain-Patrick MASSAMBA

BOTSWANA

Grande campagne contre la COVID-19

La plus grande campagne de vaccination jamais organisée en Afrique est en bonne voie. 52 pays africains poursuivent le déploiement des vaccins contre la COVID-19 et plus de 73 millions de doses ont déjà été administrées sur le continent.

Avec le soutien de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Botswana est l'un des quatre pays d'Afrique qui ont réalisé une revue *«intra-action»* de leur déploiement rapide des vaccins contre la COVID-19 pour faciliter l'élaboration de la phase suivante.

Le plan national de déploiement des vaccins du Botswana était déjà en place un mois avant l'arrivée des premiers vaccins, fin mars. En outre, le pays a mené des enquêtes pour évaluer les perceptions du public concernant la vaccination et a organisé une campagne nationale d'information intitulée ArmReady («prêts à être vaccinés») pour sensibiliser le public.

Au début du mois de juillet, le Botswana avait reçu 473 000 doses des vaccins AstraZeneca-Covishield, Pfizer et Sinovac et avait alors administré les premières doses à 150 000 personnes, soit environ un dixième de la population adulte du pays. Parmi ces personnes figuraient 70% des soignants et 60% des personnes âgées de plus de 55 ans.

Avant le début du déploiement, il a été crucial pour le Botswana de prévoir une série de scénarii et de défis, notamment l'incertitude quant à l'approvisionnement en vaccins.

Un bon financement, notamment la mobilisation de ressources, ainsi que le suivi et l'évaluation constants s'appuyant sur une collecte efficace de données ont tous contribué au renforcement du déploiement rapide des vaccins contre la COVID-19 au Botswana.

Les pays qui ont mis l'accent sur la mobilisation des ressources se sont révélés être les plus à même de connaître de bons résultats. Eswatini (Ex-Swaziland) a mobilisé suffisamment de fonds pour vacciner l'ensemble de sa population tandis que le Rwanda, l'Angola et le Ghana ont rapidement investi dans le renforcement des capacités de la chaîne du froid, souligne Mme Chikwanda.

Selon la Dr Kebabonye, directrice des services de santé au ministère botswanais de la Santé et du bien-être, les difficultés d'approvisionnement en vaccins contre la COVID-19 en Afrique ont également contribué à accroître la méfiance du public à l'égard du déploiement des vaccins au Botswana. Une certaine hésitation à se faire vacciner a également été constatée chez certains jeunes soignants, ce qui a été aggravé par la diffusion de fausses informations en ligne et hors ligne.

A l'instar de nombreux pays, le Botswana est confronté à des difficultés liées à la mobilisation d'un nombre suffisant de vaccinateurs, de personnels infirmiers, de professionnels de la santé et de personnels de soutien pour une campagne d'une telle envergure.

A Gaborone, la campagne contre la COVID-19 prend une grande ampleur

Par ailleurs, le manque d'équipements et la faible connectivité Internet dans certaines zones ont compromis l'utilisation des systèmes de données électroniques qui permettent de suivre l'administration des vaccins et leurs éventuels effets indésirables.

Interrogée sur les conseils à prodiguer aux autres pays africains, la Dr Kebabonye évoque une approche progressiste et flexible, mettant l'accent sur la mise en œuvre de phase pilote et l'apprentissage continu.

En tout, neuf autres pays africains ont récemment manifesté leur intérêt pour la réalisation de revues similaires.

Azer ZATABULI

A VENDRE:

Parcelle avec maison située au N°65, rue Matombé, à Moukondo - Brazzaville. Pour tout renseignement, téléphoner au: +242 06 666 36 31 / 06 665 30 61

GABON

Les ex-prisonniers gendarmes réclament le rétablissement de leurs postes et salaires

Contrariés par l'affaire de tentative de coup d'Etat dirigé par quelques éléments de la garde républicaine en 2019, cinq agents de la gendarmerie ont été relaxés de la prison centrale de Libreville. Deux mois après leur sortie de prison, ils réclament leur réhabilitation ainsi que leurs salaires qui ont été coupés, il y a 30 mois. Les proches de ces gendarmes réunis récemment en collectif sollicitent les faveurs du président Ali Ben Bongo Ondimba.

Devant la prison centrale de Libreville

Du fait de leur statut de militaires, les cinq gendarmes ne sont pas autorisés à s'exprimer à travers les médias. C'est la présidente du collectif des parents, Yolonde Avomo, qui revêt le costume de porte-voix. Elle dépeint un tableau sombre pour ces agents de la force de défense. *«Ils vivent misérablement. Ce sont des pères de famille, ce sont des piliers de leur famille. Si un pilier ne parvient pas à s'acheter un bout de pain, qui va acheter ce bout de pain à la famille?»*, s'est-elle interrogée.

Ces gendarmes montaient la garde à la maison de la radio le 7 janvier 2019, quand dans les premières heures de la matinée un commando des éléments de la garde républicaine les tient en respect. Les gendarmes avaient été forcés à coopérer. L'un d'eux sera même exécuté dans l'assaut en tenant compte de déjouer le coup d'Etat. Arrêtés puis écroués, les cinq survivants de cet assaut ont passé 29 mois en prison avant d'être déclarés non coupables par une cour martiale.

Selon la présidente du collectif des parents, ces gendarmes se sentent oubliés. *«Ces enfants demandent que le président saisisse la gendarmerie…et tout ce qu'il faut pour qu'ils soient réintégrés et que leurs 30 mois de salaire soient payés»*, a-t-elle fait savoir. Le collectif estime que la culpabilité des gendarmes n'ayant pas été prouvée, il est tout simplement inadmissible de voir ces innocents croupir dans la plus terrible indigence.

Gaule D'AMBERT

G5 SAHEL

Le Tchad retire la moitié de ses soldats

Pays comptant parmi les cinq qui composent la région du G5 Sahel avec le Burkina Faso, le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Tchad a annoncé le 21 août diviser de moitié ses effectifs combattant au sein de cette région du continent, dans la zone dite *«des trois frontières»* située entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso.

Les forces tchadiennes stationnées depuis 2015 dans le Sahel

«On a redéployé au Tchad 600 hommes en accord avec les forces du G5 Sahel. Il s'agit d'un redéploiement stratégique pour s'adapter au mieux à l'organisation des terroristes», a affirmé Abderaman Koulamallah, porte-parole du gouvernement.

Un contingent de 1 200 soldats tchadiens avait été déployé dans cette zone sous le défunt maréchal Idriss Déby Itno, pour lutter contre les groupes djihadistes, dans le cadre de la force multinationale du G5 Sahel, groupe de cinq pays sahéliens, qui s'efforcent, depuis 2017, de coopérer dans le cadre de cette lutte.

La zone *«des trois frontières»* est, avec le centre du Mali, la plus touchée par les attaques djihadistes commises par des groupes notamment affiliés à Al-Qaida ou à l'organisation Etat islamique au grand Sahara. Les morts, civils comme militaires, s'y comptent par milliers. La dernière attaque, samedi, contre un village de cette zone au Niger a fait une dizaine de morts parmi des civils. Lundi, une autre attaque avait fait 37 morts.

SEÏSME A HAÏTI

Le Pape François appelle à la solidarité et à l'engagement de tous

L'alerte jaune a été déclenchée sur l'île des Caraïbes en raison de l'arrivée d'une tempête tropicale; celle-ci pourrait compliquer les opérations de secours, notamment dans le sud de l'île où les habitants fouillent sans relâche les décombres à la recherche de survivants du séisme de samedi 21 août 2021. La solidarité internationale se met en place et Caritas Internationalis a lancé une vaste collecte de fonds.

La recherche de survivants sous les décombres se poursuit sans relâche

Le nombre de victimes a augmenté de façon spectaculaire, deux jours après le violent séisme de magnitude 7,2 qui a semé la panique samedi matin, notamment dans le sud-ouest du pays. Alors que les répliques font régulièrement trembler le sol, les autorités font état d'environ 1.300 morts et plus de 5.000 blessés, sans compter le nombre de personnes disparues, encore inconnu. De quoi faire craindre un bilan aussi dramatique que le tremblement de terre de 2010, que les Haïtiens ont encore bien en mémoire.

Dimanche 22 août 2021, après l'Angélus, le Pape François a appelé à la solidarité et à l'engagement de tous pour *«atténuer les conséquences de cette tragédie»*. Dans cette perspective, Caritas Internationalis lance une vaste campagne de collecte, avec un fonds de 50.000 euros, accessible à l'adresse www.caritas.org/donate-now/haiti-earthquake-2021/. Les besoins sont nombreux en termes de nourriture, d'eau potable, de tentes, de kits d'hygiène et de médicaments. Les témoignages sur place parlent d'une situation chaotique, dont l'ampleur reste encore à saisir. Les habitants fouillent nuit et jour, avec tous les moyens à disposition, parmi les tonnes de décombres des maisons, des immeubles et des écoles, pour trouver des survivants; la tâche s'avère dangereuse et délicate, car les répliques répétées risquent de faire s'effondrer des bâtiments déjà très endommagés. Et c'est une course contre la montre qui est engagée: dimanche 22 août soir, en effet, le gouvernement, qui a déclaré l'état d'urgence pour un mois, a également dû émettre une *"alerte jaune"* pour le passage imminent du cyclone Grace, rétrogradé en tempête tropicale et actuellement en transit au-dessus de Porto Rico. Son passage sur les provinces du nord d'Haïti aura lieu aujourd'hui sous peu et l'on craint des débordements de rivières, des inondations et des glissements de terrain. L'ile est fréquemment sujette à de tels phénomènes.

Le père Massimo Miraglio, un camillien de Cuneo, est à Jérémie depuis 17 ans. Lui et ses frères participent à la construction d'un hôpital qui se veut un point de référence important dans la région, l'une des plus durement touchées par le tremblement de terre. Le séisme, explique-t-il, *«nous a pris par surprise et nous n'étions pas prêts. Les gens ici ont l'habitude de faire face aux ouragans et aux inondations, ils ont donc réagi par la panique»*. Selon le prêtre, le plus gros problème se situe dans la partie basse et historique de la ville, qui s'est effondrée, mais surtout dans la zone montagneuse entourant Jérémie.

«On m'a dit que les maisons dans les montagnes, qui étaient déjà précaires, se sont effondrées, laissant de nombreux blessés et morts dans des endroits où il n'y a pas d'accès aux centres de santé; lorsqu'ils sont présents, ceux-ci manquent de tout matériel pour permettre les secours», affirme le missionnaire italien. En outre, le tremblement de terre a provoqué des glissements de terrain qui ont fait écrouler des maisons. La cause, explique-t-il, est la déforestation incontrôlée qui a lieu sur l'île depuis des années. Le tableau est dramatique: *«la situation générale est fragile et la vie des gens reste difficile en raison de la pauvreté, des dommages environnementaux dus à la déforestation liée à la recherche de charbon, qui est une source de revenus ici. Les voies de communication, déjà difficiles, ont encore été endommagées par le tremblement de terre, et de nombreuses zones sont totalement isolées»*.

Les quelques hôpitaux des régions touchées peinent à fournir des soins immédiats. Les salles d'urgence sont saturées et manquent déjà d'équipement. C'est pourquoi le père Massimo lance un appel: *«il faut des médicaments et surtout du matériel de premier secours, des compresses, des bandages, des désinfectants. Il faut rappeler que ce pays très pauvre est frappé par la pandémie qui a semé le chaos dans les structures hospitalières avec environ 20.000 cas de contagion. Cette catastrophe, conclut le père Massimo, rendra encore plus ingérable l'afflux de malades qui arrivent ici de toute la province. Il suffit de penser que dans la région de Jérémie, il n'y a qu'un seul hôpital pour 800.000 personnes!»*.

G.W.B.

CATHEDRALE DU SACRE-CŒUR (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Messe d'au revoir de l'abbé Urgel Eric Babika

La communauté paroissiale de la cathédrale du Sacré-Cœur a célébré la messe du départ de l'administrateur paroissial, l'abbé Urgel Eric Babika, le 15 août 2021, aux messes de 7h 30 et 10h 30.

En effet, la 1ère messe a été célébrée par l'administrateur paroissial sortant assisté de huit concélébrants parmi lesquels il y a eu les abbés Priva Mouanga, Brice Armand Ibombo et autres. Le célébrant a prêché sur l'évangile de Luc 1 versets 39 à 56 qui parle de la Visitation de Marie chez Elisabeth, et il a chanté le Magnificat pour marquer la fin de son homélie. Cette messe dédiée à l'Assomption de la Vierge Marie c'est-à-dire la montée de Marie au ciel est aussi la journée où notre pays le Congo célèbre son 61e anniversaire d'indépendance.

L'abbé Urgel Eric Babik entouré des membres de la confrérie paroissiale Saint Michel

Une photo de famille a été prise avec les membres de la confrérie Saint Michel. Cela s'est conclu par un apéritif convivial dans la salle polyvalente de la cathédrale du Sacré-Cœur.

Espérance MILANDOU
(Stagiaire)

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

La famille MPANZU et les enfants KINATA ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils et père le professeur Côme KINATA, enseignant retraité de l'Ecole normale supérieure (ENS). Décès survenu le 12 août 2021, à Lyon, en France.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt, 145 rue Vindza, Plateau des 15 ans (vers la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

REFLEXION

De la nécessité d'une bonne prise en charge de nos évêques émérites

Comme c'est le cas dans la vie de tout Homme, après un temps plus ou moins long de dur labeur, notre corps demande à se reposer pour refaire nos forces. Cependant le *«repos»* pour lequel nous ouvrons cette tribune, s'intéresse à la retraite de nos évêques émérites. Sans pour autant passer pieds joints sur la situation des autres catégories ecclésiales (prêtres, religieux et religieuses). En d'autres termes, quelles sont les stratégies mises en place par nos diocèses ainsi qu'au niveau de la Conférence épiscopale du Congo (C.E.C), pour permettre à tout ouvrier apostolique en situation de retraite de vivre sereinement son temps de repos et/ou de retraite?

Comme c'est le cas dans la vie de tout Homme, après un temps plus ou moins long de dur labeur, notre corps demande à se reposer pour refaire nos forces. Cependant le *«repos»* pour lequel nous ouvrons cette tribune, s'intéresse à la retraite de nos évêques émérites. Sans pour autant passer pieds joints sur la situation des autres catégories ecclésiales (prêtres, religieux et religieuses). En d'autres termes, quelles sont les stratégies mises en place par nos diocèses ainsi qu'au niveau de la Conférence épiscopale du Congo (C.E.C), pour permettre à tout ouvrier apostolique en situation de retraite de vivre sereinement son temps de repos et/ou de retraite?

Eric Béranger Nsondé

1. Maison de retraite encore en «gestation»

C'est un secret de polichinelle: l'Eglise du Congo-Brazzaville après 138 ans d'évangélisation (1883 - 2021) vit encore une certaine angoisse en ce qui concerne la retraite de ses pasteurs et ouvriers apostoliques. En effet, d'aussi loin que l'on se souvienne, Mgr Barthélemy Batantu (d'heureuse mémoire) fut l'unique qui a semblé *«jouir»* d'une *«bonne»* retraite avant qu'il ne soit emporté peu de temps après par la maladie. C'est ce que rappellera d'ailleurs Mgr Ernest Kombo au cours de son oraison funèbre (qualifiée entre autre d'incendiaire) en disant: *«Monseigneur Barthélemy Batantu, notre doyen, en 42 ans d'épiscopat au Congo Brazzaville, vous êtes le 6e à partir et le premier des 6 à avoir joui d'une retraite, signe de bénédiction, comme il arrive à tous les bons travailleurs. Oui, c'est une bénédiction d'avoir une retraite, dans sa profession. Mais vous êtes témoin que, aujourd'hui, les retraités sont maltraités. Et vous-même, vous en avez fait l'expérience qu'au Congo, il n'y a pas une maison pour accueillir les prêtres retraités! Il n'y a pas de maison de résidence pour les évêques retraités. Ce qui fait que quand la retraite pointe à l'horizon, c'est l'angoisse; on est aux abois. Vous en étiez et vous en êtes, le témoin. Témoin de 4 décennies durant, nous sommes en droit, nous vos cadets, de vous considérer maintenant comme notre messager»* (Mai 2004).

2. Relire en profondeur Ac 2, 44 – 45

En lisant le modus vivendi de la première communauté des disciples on se rend bien compte que *«Tous les croyants ensemble mettaient tout en commun; ils vendaient leurs propriétés et leurs biens et en partageaient le prix entre tous selon les besoins de chacun»*.

Hélas la situation est telle qu'aujourd'hui devant une crise financière doublée par la pandémie du coronavirus, l'Eglise du Congo-Brazzaville a vu ses entrées chutées comme un iceberg devant les rayons du soleil, et pour laquelle nombreux de jeunes prêtres se lancent dans l'exorcisme sans une bonne préparation au préalable pour imposer les mains et délivrer des *«ordonnances spirituelles»* envers ceux qui sont en situation de besoin (maladie, voyage, fertilité, maris de nuit …), pour se faire des entrées extraordinaires à titre personnel et être ainsi à l'abri de tout besoin, avec parfois des *«glissements»* vers la simonie, tout en courant la peine au canon 1380.

Faute parfois d'avoir fait la sourde oreille aux avertissements pendant l'année pastorale, l'évêque est obligé de passer à l'application des peines médicinales (Cf. Can. 1333), tandis que d'autres clercs prennent le vol en année de resourcement spirituel. On apprend même que des religieux et religieuses vivraient également des situations similaires, c'est - à - dire, celles des biens personnels, sapant du coup, l'idéal de la péréquation et du bien commun à l'image de la première communauté chrétienne. C'est donc à juste titre que le Pape François, venu du bout du monde, et qui veut une Eglise pauvre pour les pauvres, nous rappelle sans ambages qu': *«À l'opposé de la tendance à l'individualisme consumériste qui finit par nous isoler dans la quête du bien-être en marge des autres, notre chemin de sanctification ne peut se lasser de nous identifier à ce désir de Jésus: «Que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi»* (Exhortation apostolique, Gaudete et exsultate, (19 mars 2018), n° 146).

Il va sans dire qu'en vivant une situation de dispersion matérielle, économique et spirituelle, le risque est de ne jamais réaliser ce projet commun même à court terme: celui d'avoir une structure de retraire diocésaine ou nationale, nous permettant de continuer de vivre dans la mesure du possible notre Fraternité sacerdotale dans un climat serein, en attendant de *«régler»* nos comptes avec Saint Pierre le moment venu dans les demeures éternelles.

Sur le bureau du Pape François, et en rapport avec le canon 401, des courriers invitant d'autres évêques du Congo à se décharger des diocèses arriveront dans un bref délai. Il est donc plus qu'impérieux pour notre Eglise locale de penser à cet épineux problème sans pour autant oublier *«le Royaume de Dieu et sa Justice»* (Mt 6, 33).

Dans la sagesse Latine on lit: *«Non semper erit aetas»*, et se traduit: *«L'été ne durera pas toujours»*.

Eric Béranger N'SONDE
Prêtre en mission pastorale en Italie

PAROISSE SAINT-ESPRIT DE MOUNGALI (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Visite de la chorale Elimo Santu de la paroisse Saint-Augustin de la Tsiemé

Dans le cadre des préparatifs de son voyage à Oyo, dans l'archidiocèse d'Owando, la chorale Elimo Santu de la paroisse Saint-Augustin de la Tsiemé était en visite à la paroisse Saint-Esprit de Moungali, où elle a animé la messe de 11h du dimanche 8 août 2021.

Les abbés Simon Monekené et Bertholin Bahoumina

Ayant pour président M. Gomer Moumboli, et pour directeur technique, Sébastien Ndounda, la chorale à l'honneur a exécuté un répertoire de chants variés avec un style de musique particulier alliant le gospel au jazz en passant par les folklores Kongo et Mbochi.

Présidée par l'abbé Simon Monekené, vicaire coopérateur de la paroisse Saint-Esprit de Moungali, et à compter du 15 septembre 2021, membre du Conseil épiscopal, responsable de la Montagne *«Cardinal Emile Biayenda» et aumônier diocésain de la confrérie Cardinal Emile Biayenda, la messe a été concélébrée par l'abbé Bertholin Bahoumina, curé de la paroisse Saint-Esprit de Moungali, reconduit à cette responsabilité pastorale, pour la prochaine année pastorale, ce à compter du 15 septembre 2021.*

Dans son homélie, l'abbé Simon Monekéné a fait écho de la question de la divinité de Jésus, question close et réglée dès le 4ème siècle. Jésus-Christ est Dieu et vrai Dieu avait déclaré les conciles de Nicée en 323 et de Constantinople en 381. Dans la trame de son homélie, le prédicateur a fait écho d'une vidéo reçue d'un pasteur d'une église de réveil qui est aux Etats-Unis, qui disait: «J'ai du respect pour l'Eglise catholique. Car, si aujourd'hui nous avons accès à la bible, c'est grâce à l'Eglise catholique. Nous devons du respect à cette Eglise qui est la première de toutes.»

La chorale Elimo Santu animant la messe

Vers la fin de la messe, le curé après avoir lu les annonces paroissiales, a remercié la chorale Elimo Santu pour sa visite à Moungali et son style particulier de musique qui a aidé la communauté paroissiale à bien prier.

Gislain Wilfrid BOUMBA

TEMOIGNAGE

Mariologue et fervent dévot de Marie, l'abbé Sébastien Zoubakéla s'en est allé en la fête de l'Assomption

Ancien vicaire général de Brazzaville sous l'épiscopat de Mgr Barthélemy Batantu, d'heureuse mémoire, deuxième recteur congolais du Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda de Brazzaville, ancien curé de la cathédrale du Sacré-Cœur, de la paroisse Saint-Augustin de la Tsiemé, ancien aumônier diocésain et national de la confrérie Sainte Rita de Brazzaville et du Congo, ancien aumônier diocésain du chœur Les Amis du Grégorien et du Renouveau charismatique catholique, ancien directeur spirituel du Petit Séminaire Saint Jean de Brazzaville, l'abbé Sébastien Zoubakéla, dernier prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville à être ordonné par le Cardinal Emile Biayenda en juin 1976, docteur en théologie dogmatique, option: mariologie, et fervent dévot de Marie, a été rappelé à Dieu, le dimanche 15 août 2021, des suites d'une maladie. Il avait 70 ans. La mort est intervenue à Rome, en Italie, en la solennité de l'Assomption de la Vierge Marie.

L'abbé Sébastien Zoubakela (à dr) et Marie Joseph Locko de la chorale Cardinal Emile Biayenda de la Cathédrale du Sacré-Coeur

La nouvelle du décès de celui qui était affectueusement appelé *«Ya Sébas»* est tombée dans l'après-midi du 15 août 2021, dans les réseaux sociaux, provoquant consternation, tristesse et désarroi. Certes, l'abbé Sébastien Zoubakéla était reconnu malade par la plupart des chrétiens de l'archidiocèse de Brazzaville qui le connaissaient ou le fréquentaient. Il est parti de la paroisse Saint André Kaggwa de Kombé, la dernière paroisse où il a exercé son ministère sacerdotal en qualité de vicaire, pour se rendre en Italie, pour des raisons de santé.

Lors de la messe de présentation des vœux de nouvel an, le jeudi 31 décembre 2020, en la cathédrale du Sacré-Cœur, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, avait transmis aux chrétiens de l'archidiocèse de Brazzaville, les salutations de celui qui a quitté cette terre des hommes pour une vie dans l'au-delà.

Très courtois, respectueux des autres et de leur tâche respective, avec une bonne dose d'humilité, l'abbé Sébastien Zoubakéla aimait à partager la détresse et la douleur de ceux et celles qui se présentaient à lui ou se confier à sa discrète aide pour un suivi ou autre assistance spirituelle par le biais de la prière. Il n'hésitait pas à convier ses visiteurs à la récitation du chapelet marial avant que ceux-ci ne lui dévoilent le motif et l'intérêt de leur visite.

Il a passé son enfance à Madzia aux côtés de ses parents, fréquentant la paroisse Sainte Jeanne d'Arc de Madzia, avant de se rendre à Brazzaville, fréquentant la paroisse Saint-Esprit de Moungali, la paroisse qui l'avait envoyé au séminaire. Au Petit séminaire Saint Jean de Brazzaville, il avait comme directeur, l'abbé Michel Kouaya-Kombo, qui pour prononcer une punition à l'encontre d'un quelconque séminariste à qui il privait le loisir de sortir pour rejoindre ses parents, aimait à dire: *«Vous me restez ici.»*

Originaire de Madzia, où il est né le 4 mai 1951, dans l'actuel diocèse de Kinkala (Pool), fils de catéchiste (feu Sébastien Makéla), et de feue Anne-Marie Loutaya, l'abbé Sébastien Zoubakéla, 4ème fils d'une famille de dix enfants, débute ses études primaires à l'école Saint-Esprit de Moungali, en 1957, puis à Madzia, pour le cours Moyen. Après avoir réussi au concours, il est admis au Petit Séminaire de Mbamou le 18 septembre 1963 avec 37 autres condisciples. Cette promotion avait été placée sous la direction du père Didace Malanda et de l'abbé Antoine Firmin Maloumbi. En octobre 1967, il décroche avec brio son Brevet d'Etudes Moyennes Générales (B.E.M.G) et accède en seconde au Séminaire Saint Jean. Il a pour encadreurs le père Charrier et l'abbé Michel Kouaya-Kombo. En octobre 1970, après son admission au baccalauréat avec mention très bien, il entre au Grand Séminaire Libermann, avec comme responsables les pères Joseph Gross et Christian De Mare. Au terme du cycle scolaire au Grand Séminaire, il a passé son stage en juin 1975 à Moungali jusqu'à son ordination diaconale qui a lieu le 4 avril 1976. Il sera ensuite affecté à la cathédrale pour son stage diaconal. Le 20 juin 1976, en la solennité de la Fête-Dieu, le Cardinal Emile Biayenda l'ordonne prêtre en la paroisse Saint Pierre-Claver de Bacongo. Notons que l'abbé Sébastien Zoubakéla était le premier prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville ordonné à 25 ans.

Après son ordination presbytérale, il est muté à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo où il trouve sur place les abbés Barthélemy Batantu et Denis Gambanou respectivement curé et vicaire. Aux côtés de ces deux grands prêtres-musiciens, il perfectionne ses connaissances en musique. L'abbé Barthélemy Batantu l'associe même dans les arrangements de ses chants.

A la mort du Cardinal Emile Biayenda le 22 mars 1977, une réunion de tout le clergé est convoquée en la Cathédrale du Sacré-Coeur sous la direction de l'abbé Louis Badila, vicaire général, pour arrêter la date de l'inhumation de ce vénéré pasteur. C'est lui qui proposa la date du dimanche 27 mars 1977 qui coïncida avec la fête des Rameaux.

Ayant dirigé la confrérie Sainte Rita de Brazzaville en qualité d'aumônier diocésain, pendant cinq ans succédant ainsi à l'abbé Emmanuel Vindou rappelé à Dieu en avril 2001, l'abbé Sébastien Zoubakéla laisse des souvenirs encore vifs et indélébiles dans la mémoire des membres de la confrérie Sainte Rita de l'archidiocèse de Brazzaville et du Congo.

Dans le cadre œcuménique, il est le premier prêtre qui a enseigné le grec à l'Ecole de Formation des Officiers (EFO) de l'Armée du Salut à Kinsoundi- Barrage.

On retiendra du défunt, sa disponibilité à écouter ceux et celles qui se confiaient à lui, son humilité de pasteur attentif aux cris de détresse de ses brebis à qui il rendait d'immenses services louables.

Suivant nos informations, la dépouille mortelle de l'abbé Sébastien Zoubakéla arrivera à Brazzaville jeudi 26 août 2021. La messe de ses funérailles se tiendra le vendredi 27 août prochain à la cathédrale du Sacré-Cœur et son inhumation aura lieu au cimetière diocésain, conformément aux normes en vigueur dans l'archidiocèse de Brazzaville.

Gislain Wilfrid BOUMBA

DEVOIR DE MEMOIRE

Le Cardinal Emile Biayenda et Monseigneur Auguste Rock Nkounkou

Le 22 mars 2022 et le 3 juillet de la même année, les chrétiens congolais vont respectivement célébrer le quarante cinquième et le quarantième anniversaires des rappels à Dieu du Cardinal Emile Biayenda et de Mgr Auguste Rock Nkounkou. L'un, premier cardinal congolais et le second premier prêtre.

Auguste Roch Nkounkou et Emile Biayenda, en 1959

Dans Hébreux 13, 7 il est écrit : *«Souvenez-vous de ceux qui vous ont dirigés; ils vous ont annoncé la Parole de Dieu. Mettez-vous sur l'aboutissement de la vie qu'ils ont menée.»*

Nous osons espérer qu'au cours de l'année pastorale 2021-2022 au cours de laquelle nous allons célébrer ces deux anniversaires, et, avec l'érection de nos diocèses en provinces ecclésiastiques qui ont modifié considérablement l'organigramme de l'Eglise locale que, plus rien se sera comme avant. Que ces anniversaires ne seront pas célébrés comme l'octave, à l'instar du quarantième anniversaire de la mort du bon Cardinal Emile Biayenda. En effet, cela a été comme une exhibition pieuse qui a impressionné les gens. Des pagnes, chemises, tee-shirts et autres avec son effigie ont été vendus et portés, des chansons composées. Est-ce que cela suffit pour faire avancer son dossier de canonisation et de béatification? Evitons de ressembler à ces marchands que Jésus a chassés du temple! La faiblesse humaine ne peut-être un support de prière dans notre vie chrétienne. Arrêtons de nous servir du cardinal comme tremplin pour satisfaire nos intentions vaniteuses.

Aucun acte posé en sa mémoire. Aucune quête n'avait été organisée pour lutter contre la dégradation de sa maison ou pour faire un mausolée dans lequel seront gardées toutes ses archives et reliques. Son tombeau vide à Itatolo est dans les herbes et ignoré par la plupart des chrétiens, même ceux qui se retrouvent en son nom. Une stèle pouvait même y être érigée. Sa statuette se trouve encore dans un container qui n'a servi qu'à le transporter.

Pour le quarante cinquième anniversaire de la mort du bon Cardinal Emile Biayenda, pensons à la réhabilitation de sa maison et à bâtir un mausolée où seront gardées toutes ses reliques. L'érection de sa statue au Mont Cardinal et la réhabilitation de cette montagne fermée au public contre les érosions. Sans aucun projet d'y faire des travaux. L'utilisation du four qui vient d'être construit pour brûler les fleurs et intentions de prière qui sont déposées sur sa tombe, comme on le fait à Lourdes et dans les grottes des paroisses des autres pays, est un geste.

Quant au quarantième anniversaire du décès de Mgr Auguste Rock Nkounkou, que tous ceux qui le prient, à savoir: la confrérie qui porte son nom avec la confrérie Saint Michel Archange puissent réhabiliter le sanctuaire de Goma Tsé-tsé. Pourquoi ne pas commencer à réhabiliter les maisons détruites pendant les événements socio-politiques? Que les paroles prophétiques du bon Cardinal Emile Biayenda qui, durant sa vie, a lutté et s'est sacrifié pour l'Eglise du Congo et les œuvres de Mgr Auguste Rock Nkounkou qui lui aussi a lutté pour cette Eglise, touchent nos cœurs.

Jean François Séraphin GANGA

ANNONCE

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN DE LA STITISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC(PRISP)
Financement IDA- Crédit n°60 230-CG

ATTRIBUTION DU MARCHE N° 01 /MPSIR/PRISP/AOI/F/UCP-19

Appel d'Offres National n° 01 /MPSIR/PRISP/AOI/F/UCP-19: Marché sur le raccordement des centres des impôts et des sites administratifs à la fibre optique inter-administration (FIA) à Brazzaville

1. Allotissement: Lot Unique

2. Prix lus publiquement

N° d'ordre	Nom des soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement en FCFA	Observations
1	Groupement INNOV Techonology et VIPNET	6 306 919 396	Montant TTC avec une caution de soumission de 45 millions de FCFA
2	ENCO	2 054 799 647	Montant HT avec une caution de soumission de 45 millions de FCFA
3	BUROTOP IRIS SA	3 512 596 473	Montant TTC avec une caution de soumission de 45 millions de FCFA
4	MP BIRLA GROUP VINDHYA Telelinks	8 056 372 273	Montant HT avec une caution de soumission de 45 millions de FCFA
5	CHINA COM SERVICE	6 498 971, 94	Montant TTC avec une caution de soumission de 45 millions de FCFA
6	SICHUAN Telecom Construction Engineering	3 970 927, 43	Montant TTC avec une caution de soumission de 45 millions de FCFA
7	S2IA	3 951 753 432	Montant TTC avec une caution de soumission de 45 millions de FCFA
8	MAPCOM / Technologies SAR / DYJESCK SA	4 471 720 645	Montant TTC avec une caution de soumission de 45 millions de FCFA

3. Prix des offres évaluées

N° d'ordre	Nom du soumissionnaire	Prix des offres	Prix évalué des offres
1	**BUROTOP IRIS SA**	3 512 596 473	
2	**S2IA**	3 951 753 432	

4. Liste des offres non conformes

N° d'ordre	Nom des soumissionnaires	Non conformités relevées
1	**Groupement INNOV Techonology et VIPNET**	De la vérification des dix (10) critères techniques exigés par le DAOI, il ressort que: Le soumissionnaire n'a pas fourni le tracé tel qu'exigé par le DAOI et la méthode de certification de la paire de fils torsadée (ST001). Par ailleurs, n'ayant pas réalisé le survey, il ne dispose d'aucun élément sur l'environnement technique des salles d'hébergement et propose une solution standard qui ne tient pas compte de la réalité du terrain. Il n'a pas fourni l'architecture d'interconnexion des sites, la capacité des liens et la redondance. Il a proposé un équipement niveau 2 surdimensionné par rapport aux spécifications techniques exigées dans le DAOI et ne propose pas l'outil de supervision. Toutefois, il décrit la méthodologie de réalisation de la mise en œuvre des travaux de génie civil dans les règles de l'art. la fibre proposée respecte bien les spécifications techniques exigées dans le DAOI. Il propose une recette des travaux de génie civil ainsi que les tests et mesures de réflectométrie. Mais ne propose pas une solution de supervision de la fibre optique. Les routeurs CPE proposés sont conformes aux spécifications techniques.
2	**ENCO**	La société ENCO ne respecte aucune spécification technique.
5	**MP BIRLA GROUP VINDHYA Telelinks**	La société MP BIRLA GROUP VINDHYA Telelinks n'a été conforme que sur deux (02) critères, à savoir: Conformité à la composante 1: réseau de niveau 2 (Ethernet): Matériels, logiciels et fonctionnalités (ST007) et Conformité à la composante 3: Sécurité avancée (IPSec/Firewall): Matériels, logiciels et fonctionnalités (ST009).
6	**CHINA COM SERVICE**	La société CHINA COM SERVICE n'est pas conforme sur les points suivants: Conformité au tracé technique qui couvre bien l'ensemble des sites; Conformité du système de câblage (cat 6a minimum) et couvre bien le nombre des sites, la méthode de Certification de la paire de fils torsadée (ST001); Conformité aux règles du génie-Civil, conformité au choix de la fibre optique : G652D, l'installation et recette de la fibre optique, supervision de la fibre optique (ST002); Conformité environnement technique des salles hébergeant les nœuds principaux DGD et DGT (ST003) et Conformité de la sécurisation électrique (ST004).
7	**SICHUAN Telecom Construction Engineering**	La société SICHUAN Telecom Construction Engineering a présenté une offre exhaustive mais non conforme pour l'essentiel au plan commercial. En effet, compte tenu de la modification du tableau des items (désignations) contenu dans le DAOI et par lettre n° 0598/MPPSIRTACMM/PRISP/UCP du 29 octobre 2020, une demande d'éclaircissement lui avait été adressée. En réponse à cette demande par courrier du 05 novembre 2020, la société SICHUAN Telecom Construction Engineering a complètement modifié son offre financière, passant de 3 970 927,43 USD à 5 370 927,43 USD. En application de la Clause 19.3 des Données Particulières de l'Appel d'Offres qui dispose que " La part du prix du Marché exprimée en monnaie nationale sera ajustée par un facteur reflétant l'inflation au niveau national Durant la période d'extension; et la part du Prix du Marché exprimée en monnaies étrangères sera ajustée par un facteur reflétant l'inflation au niveau international, à savoir dans les pays des monnaies étrangères, durant la période d'extension", son offre a été rejetée.
	MAPCOM / Technologies SAR / DYJESCK SA	Le Groupement MAPCOM / Technologies SAR / DYJESCK SA n'a répondu à aucune conformité technique.

Attribution du marché sur le raccordement des centres des impôts et des sites administratifs à la fibre optique inter-administration (FIA) à Brazzaville à la société CFAO CONGO pour un montant total toutes taxes comprises de trois milliards cinq cent douze millions cinq cent quatre vingt seize mille quatre cent soixante treize sept cent quarante neuf mille deux cent cinquante six (3 512 596 473) Francs CFA.

Le Coordonnateur du PRISP

Ferdinand DOUKAGA KWANDA

GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

La stratégie nationale validée

Le ministère de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a organisé du 10 au 12 août 2021 à Brazzaville, un atelier de validation de la stratégie nationale pour la gestion des risques de catastrophes. Prévenir et mieux gérer les risques de catastrophes, pour garantir aux citoyens un cadre de vie sans danger, tels ont été les objectifs de l'atelier.

Mme Arlette S. Nonault et Maleye Diop entourés des experts

Y ont pris part des représentants des administrations publiques, d'organisations de la société civile, du Parlement et des agences du Système des Nations Unies (PNUD, UNFP, UNESCO, UNICEF et PAM).

Les participants ont analysé le document initial de la stratégie et du Plan d'action de gestion des risques de catastrophes qui nécessitait les contributions aussi bien des acteurs étatiques et non étatiques pour être finalisé et permettre au pays de mieux se préparer aux ripostes nécessaires et renforcer la résilience des communautés face aux éventuels catastrophes. La validation de cette stratégie permettra aussi d'accompagner le Congo dans ses efforts d'harmonisation avec la stratégie au cadre de Sandaï (ville du Japon) 2015-2030, suivant le programme d'action africain, à la stratégie et au plan d'action de l'Afrique centrale.

En organisant cette session, le Congo devient l'un des cinq Etats membres de la Communauté des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) à disposer d'une stratégie de réduction de risques de catastrophes et d'un plan d'action de mise en œuvre permettant de réduire et de gérer les impacts d'éventuels risques découlant des catastrophes naturelles et anthropiques et d'améliorer la résilience des communautés vulnérables. Comme les autres pays d'Afrique centrale, le Congo est exposé à une combinaison d'aléas d'origine naturelle et humaine. Parmi les plus fréquents, les inondations, les érosions, les vents violents, les glissements de terrain, les pollutions, les ensablements, les épidémies, les conflits, les mouvements des populations internes (déplacés) et externes (réfugiés), les accidents de transport (aérien, routier et fluvial) et les naufrages de bateaux. Les plus fréquents étant les érosions et le glissement de terrain qui affectent surtout les zones urbaines de Brazzaville et de Pointe-Noire. En 2015 par exemple, 10.154 personnes ont été affectées par les érosions et les éboulements.

Pendant les travaux

Pour Maleye Diop, représentant résident du PNUD au Congo, *«plusieurs engagements en faveur de la gestion des risques de catastrophes n'ont cessé d'affluer comme l'atteste le nombre de rencontres à travers le monde. L'intégration de la gestion des risques de catastrophes dans les politiques et stratégies nationales est devenue une nécessité pour un développement durable»*. Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, a, quant à elle, rassuré que *«le Gouvernement dans le cadre de la résilience de sa population aux risques de catastrophes s'est engagé à mettre en œuvre des politiques et des mécanismes indispensables pour y faire face.»* Et, c'est dans ce contexte que s'est tenu l'atelier qui a permis de quantifier les aléas et les impacts socioéconomiques et de doter le pays d'un document de stratégie nationale pour la gestion des risques de catastrophes.

Les analyses des participants ont permis d'établir un ordre de priorités des activités de gestion des risques et d'identifier des stratégies de médication les plus efficaces.

Philippe BANZ

EDUCATION

Le lycée Gnessahou d'Enyellé entièrement livré au Gouvernement

Sur invitation de son homologue Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, Jean Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire, a effectué une visite à Enyellé dans le département de la Likouala. C'était le 9 août dernier, à l'occasion de l'inauguration du site industriel de transformation du bois de la Congolaise industrielle de bois (CIB)-Olam, à Pokola, dans le département de la Sangha.

Ce premier déplacement du ministre de l'Enseignement général dans la partie septentrionale du Congo lui a permis de s'imprégner des réalités scolaires des deux départements.

Jean Luc Mouthou a réceptionné définitivement le lycée Simon Gnessahou d'Enyellé. Cet établissement fut reçu partiellement à la rentrée scolaire 2019-2020 par Anatole Collinet Makossa, son prédécesseur. Il permet de décongestionner les lycées d'Impfondo et de Bétou, en recevant les apprenants de plusieurs autres localités de ce département. Ce cadre d'apprentissage est un soulagement pour les parents d'élèves, parce qu'avant les apprenants parcouraient près de 150 Km pour aller étudier au lycée d'Impfondo. *«Les moyens nous faisaient énormément défaut et la distance décourageait les élèves, au point de ne pas finir le cycle»*, a témoigné un parent.

Le ministre, saluant l'apport de cette entreprise dans la politique de maillage des infrastructures scolaires, a dit: *«Nous avons effectué le déplacement dans les départements de la Likouala et de la Sangha pour voir de quelle manière la responsabilité sociétale de l'entreprise CIB-Olam était respectée. Nous avons pris possession du lycée Simon Gnessahou de Enyellé, fruit de cette collaboration»*.

Jean Luc Mouthou, au milieu au lycée de Pokola

A Pokola, le ministre de l'Enseignement primaire s'est entretenu avec les corps enseignant et administratif sur le fonctionnement de l'école, notamment sur les questions de formation, de recrutement des enseignants et la qualité des enseignements. Il a en outre visité les infrastructures construites au bénéfice du système éducatif du pays. *«Je salue cette collaboration et remercie cette entreprise pour son sens de responsabilité vis-à-vis de notre communauté éducative»*, a apprécié Jean Luc Mouthou.

Germaine NGALA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

COVID-19

Campagne de vaccination chez les albinos

Dans la lutte contre la pandémie de COVID-19, outre le respect des gestes barrières, le vaccin reste la seule arme pour contrer cet ennemi mondial. L'Association Jhony chancel pour les albinos (AJCA) qui œuvre pour la promotion de cette couche sociale et la lutte contre le cancer de la peau chez les personnes atteintes d'albinisme n'est pas restée en marge. Elle a lancé le 17 août dernier la campagne de vaccination contre le Coronavirus, au siège de l'association à Moungali, le 4e arrondissement de Brazzaville.

Pendant la vaccination

La campagne bien que destinée aux albinos était aussi ouverte à toute autre personne. Elle s'est déroulée pendant une semaine et un seul vaccin était administré, le vaccin russe Spoutnik-light en dose unique.

C'est en présence de plusieurs personnalités dont Rock Christian Mabiala, directeur général des Affaires sociales représentant la ministre de tutelle, que Jhony Chancel Ngamouana, le président de l'AJCA, a lancé la campagne de vaccination.

Soulignant l'importance de se faire vacciner contre la COVID-19, il a rappelé le caractère social et humanitaire de son association créée en février 2014 à Brazzaville, ses missions ainsi que les actions déjà réalisées, en l'occurrence la campagne gratuite de traitement des cancers de la peau chez les albinos et les tâches noires. Pendant six mois, des spécialistes venus de plusieurs horizons ont suivi plus de 400 albinos présentant cette pathologie qui est la première cause de mortalité chez les personnes atteintes d'albinisme. Quelques patients sont à ce jour internés à la clinique pour un meilleur suivi.

Face aux actes odieux que subissent au quotidien les albinos à travers le monde, le président de l'AJCA a plaidé pour le renforcement de la sensibilisation à l'albinisme et aux différents instruments juridiques tant internationaux que régionaux élaborés en faveur des albinos. *«Au cours des dix dernières années, plus de 700 cas d'attaques visant des personnes atteintes d'albinos ont été rapportés dans 28 pays d'Afrique subsaharienne. Les enfants atteintes d'albinisme n'ont pas facilement accès à une éducation de qualité, car souvent ils sont victimes des discriminations de la part des parents»*, a-t-il indiqué.

Il a toutefois regretté le fait que les mesures d'application de ces instruments sur le sol africain posent encore problème. *«Voilà pourquoi nous nous sommes fédérés au sein du réseau des organisations des personnes vivant avec albinisme en Afrique (ROPAC), dont je suis le président depuis mars dernier, pour faire le plaidoyer de cette couche vulnérable de la population»*, a-t-il souligné.

Christian Rock Mabiala a, quant à lui, loué les efforts de l'association et réitéré l'accompagnement multiforme du Gouvernement. A propos du vaccin, le représentant de la ministre des Affaires sociales a invité à surmonter les préjugés…ces obstacles injustifiés empêchent d'atteindre l'immunité collective, a-t-il affirmé. Même son de cloche du côté de Boniface Ngoulou, président de la Commission éducation, science et technique de l'Assemblée nationale.

Mme Ellen Thorburn, chargée d'affaires de l'ambassade des Etats-unis au Congo a encouragé l'AJCA pour ses actions salvatrices en faveur de cette couche. Aussi s'est-elle réjouie de l'initiative de l'AJCA d'ouvrir un centre d'apprentissage de langue anglaise. Pour exprimer l'adhésion de l'ambassade, elle a offert des supports divers pour le couple encadreur-apprenant.

Le Consul de Saint Marin, Marcello Dela Corte, qui est un partenaire traditionnel de l'association a assuré d'être toujours à ses côtés pour soulager la personne albinos.

L'AJCA a offert in fine des crèmes solaires aux albinos.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE & Gladys ITOUA KAYES *(Stagiaire)*

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS

APPEL D'OFFRE RELATIF AUX PRESTATIONS DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL A LA SCIERIE DE LA CIB A ENYELLE DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA DIRECTION GENERALE
Date: 16 août 2021

Lettre d'invitation à soumissionner
Madame/Monsieur,

1. La Congolaise Industrielle des Bois (CIB) vous invite à soumettre votre meilleure offre pour les prestations de mise à disposition du personnel dans son site d'Enyellé où est implantée une scierie moderne, dans le département de la Likouala.

2. La présente Demande de Proposition (DDP) comprend ce document et les annexes suivantes:
- Annexe 1 : Description détaillée des prestations,
- Annexe 2 : Les éléments constitutifs de la proposition
- Annexe 3 : Renseignements sur les qualifications du soumissionnaire.

3. Votre proposition devra nous parvenir au plus tard le 31 août 2021 à 16 heures (heure locale) sous pli fermé aux adresses ci-après indiquées:

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
MPILA. zone industrielle à côté des tours jumelles non loin de Tractafric / B.P.: 145, Brazzaville
Ou directement auprès de nos sites de Pokola ou Enyellé
CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
Base vie CIB à POKOLA / B.P.: 41, Ouesso
CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
Site CIB Enyellé / Département de la Likouala

4. Les propositions devront parvenir à la CIB sous enveloppes scellées (l'une contenant la proposition technique et l'autre la proposition financière) aux adresses ci-dessus indiquée.
Chaque soumissionnaire veillera à envoyer l'original et deux copies de ses propositions:
l'original devra porter la mention 'Original' et chacune des deux copies la mention 'Copie'.
La proposition technique (un original+ 2 copies) et la proposition financière (un original+ 2 copies) seront expédiées sous deux enveloppes distinctes scellées (l'enveloppes internes).
Chaque enveloppe interne devra porter les mentions suivantes:
a) l'objet de la présente soumission.
b) la mention «Proposition technique» ou «Proposition financière» selon le cas.
c) le nom et l'adresse du soumissionnaire.
Les deux enveloppes internes devront être placées dans une seule et même grande enveloppe scellée appelée «enveloppe externe» qui sera anonyme et devra uniquement porter l'étiquette ci-après :

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
Base vie CIB à POKOLA / B. P.: 41, Ouesso
Ou
CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
MPILA, zone industrielle à côté des tours jumelles non loin de Tractafric / B.P.: 145, Brazzaville
Ou
CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
Site Enyelle / Département de la Likouala

PROPOSITIONS POUR LA PRESTATION DE SERVICES D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DE NETTOYAGE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET SCIERIE DE LA CIB A ENYELLE
5. Les propositions doivent être rédigées en français, et soumises conformément au point 4.
La Proposition technique doit inclure des informations suffisamment détaillées afin de permettre à la CIB de juger de l'aptitude, l'expérience, des connaissances, de l' expertise et de la capacité de votre entreprise à assurer parfaitement les prestations de services requises.
Ces informations doivent être accompagnées de tout autre renseignement qui pourrait être requis par les annexes 2 et 3 de la présente DDP.
6. Pour permettre aux soumissionnaires de disposer de toutes les informations nécessaires pour une meilleure compréhension de la Demande de Propositions et des attentes de la CIB dans le cadre des prestations de services à fournir mais aussi dans le but de lui p ermettre de connaitre le milieu, une visite du site d'Enyelle est vivement recommandée avant le dépôt des offres. La CIB reste disposée à faire faire cette visite à la demande du soumissionnaire.
7. Tout écart par rapport aux termes de références définis (voir les TOR en Annexe 7), suite notamment à la visite de terrain et en vue d'améliorer les services, doit être signalé et expliqué.
8. La CIB attribuera le marché au soumissionnaire qui aura obtenu la meilleure note à l'évaluation à la fois de la qualité technique et de la prise en compte de la proposition financière. La recevabilité des propositions sera jugée en fonction des termes, conditions et spécifications de la DDP. Toute offre qui n'aura pas été retenue à la suite de cet exercice sera rejetée.
9. Le Marché sera régi par les Termes de référence (joints à l'Annexe 1 de la présente DDP), qui seront annexés au contrat si la CIB accepte votre proposition.
10. Pendant la période contractuelle d'un an, les prix payables au Prestataire seront fermes et non révisables, sauf si les parties constatent une augmentation ou une diminution importante des coûts inhérents à ces prestations.
11 . Nonobstant ce qui précède, la CIB se réserve le droit de modifier le contenu de la présente DDP, d'accepter ou de rejeter tout ou partie de l'ensemble des propositions ou d'annuler le processus d'appel d'offres à tout moment avant l'adjudication du marché et, ce, sans obligation de la part des soumissionnaires.
12. Il conviendrait de noter que conformément à la politique anti-corruption de la CIB, les soumissionnaires doivent observer les normes éthiques les plus élevées au cours du processus d'appel d'offre et dans l'exécution du marché qui en résulte. Conformément à cette politique, la CIB rejettera toute offre s' il se révèle que le soumissionnaire a été coupable de pratiques de corruption ou de fraude dans le cadre de la concurrence pour l'obtention du marché concerné.
14. Le Soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une sanction relative à une Déclaration de Garantie d'Offre au Congo.
15. L'expérience minimum requise dans le domaine des prestations faisant l'objet de la présente est de 2 ans au moins dans une entreprise de la place.
16. Dans l'attente de votre proposition, nous vous prions d'accepter nos remerciements pour tout l'intérêt que vous portez à la CIB.

C.I.B. DIRECTION GENERALE DE LA CIB

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS

APPEL D'OFFRE RELATIF AUX PRESTATIONS DE SERVICE DE GARDIENNAGE DANS LE SITE DE LA CIB A ENYELLE DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA DIRECTION GENERALE
Date: 16 août 2021

Lettre d'invitation à soumissionner
Madame/Monsieur,

1. La Congolaise Industrielle des Bois (CIB) vous invite à soumettre votre meilleure offre pour les prestations de service de gardiennage de son site d'Enyellé où est implantée une scierie moderne, dans le département de la Likouala.

2. La présente Demande de Proposition (DDP) comprend ce document et les annexes suivantes:
- Annexe 1: Description détaillée des prestations,
- Annexe 2: Les éléments constitutifs de la proposition
- Annexe 3: Renseignements sur les qualifications du soumissionnaire

3. Votre proposition devra nous parvenir au plus tard le 31 août 2021 à 16 heures (heure locale) sous pli fermé aux adresses ci-après indiquées:

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
MPILA, zone industrielle à côté des tours jumelles non loin de Tractafric / B.P.: 145, Brazzaville
Ou directement auprès de nos sites de Pokola ou Enyellé
CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
Base vie CIB à POKOLA Site CIB Enyellé
B. P.: 41, Ouesso / Département de la Likouala

4. Les propositions devront parvenir à la CIB sous enveloppes scellées (l'une contenant la proposition technique et l'autre la proposition financière) aux adresses ci-dessus indiquée.
Chaque soumissionnaire veillera à envoyer l'original et deux copies de ses propositions:
l'original devra porter la mention 'Original' et chacune des deux copies la mention 'Copie'.
La proposition technique (un original+ 2 copies) et la proposition financière (un original + 2 copies) seront expédiées sous deux enveloppes distinctes scellées ('enveloppes internes').
Chaque enveloppe interne devra porter les mentions suivantes:
a) l'objet de la présente soumission.
b) la mention «Proposition technique» ou «Proposition financière» selon le cas.
c) le nom et l'adresse du soumissionnaire.
Les deux enveloppes internes devront être placées dans une seule et même grande enveloppe scellée appelée «enveloppe externe» qui sera anonyme et devra uniquement porter l'étiquette ci-après:

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
Base vie CIB à POKOLA
B. P.: 41, Ouesso
Ou
CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
MPILA, zone industrielle à côté des tours jumelles non loin de Tractafric / B.P.: 145, Brazzaville
Ou
CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
Site Enyelle / Département de la likouala

PROPOSITIONS POUR LA PRESTATION DE SERVICES D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DE NETTOYAGE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET SCIERIE DE LA CIB A ENYELLE

5. Les propositions doivent être rédigées en français, et soumises conformément au point 4.
La Proposition technique doit inclure des informations suffisamment détaillées afin de permettre à la CIB de juger de l'aptitude, l'expérience, des connaissances, de l'expertise et de la capacité de votre entreprise à assurer parfaitement les prestations de services requises.
Ces informations doivent être accompagnées de tout autre renseignement qui pourrait être requis par les annexes 2 et 3 de la présente DDP.
6. Pour permettre aux soumissionnaires de disposer de toutes les informations nécessaires pour une meilleure compréhension de la Demande de Propositions et des attentes de la CIB dans le cadre des prestations de services à fournir mais aussi dans le but de lui permettre de connaître le milieu, une visite du site d'Enyelle est vivement recommandée avant le dépôt des offres. La CIB reste disposée à faire faire cette visite à la demande du soumissionnaire.
7. Tout écart par rapport aux termes de références définis (voir les TOR en Annexe 1), suite notamment à la visite de terrain et en vue d 'améliorer les services, doit être signalé et expliqué.
8. La CIB attribuera le marché au soumissionnaire qui aura obtenu la meilleure note à l'évaluation à la fois de la qualité technique et de la prise en compte de la proposition financière. La recevabilité des propositions sera jugée en fonction des termes, conditions et spécifications de la DDP. Toute offre qui n'aura pas été retenue à la suite de cet exercice sera rejetée.
9. Le Marché sera régi par les Termes de référence (joints à l'Annexe 1 de la présente DDP), qui seront annexés au contrat si la CIB accepte votre proposition.
10. Pendant la période contractuelle d'un an, les prix payables au Prestataire seront fermes et non révisables, sauf si les parties constatent une augmentation ou une diminution importante des coûts inhérents à ces prestations.
11 . Nonobstant ce qui précède, la CIB se réserve le droit de modifier le contenu de la présente DDP, d'accepter ou de rejeter tout ou partie de l' ensemble des propositions ou d'annuler le processus d'appel d'offres à tout moment avant l'adjudication du marché et, ce, sans obligation de la part des soumissionnaires.
12. Il conviendrait de noter que conformément à la politique anti-corruption de la CIB, les soumissionnaires doivent observer les normes éthiques les plus élevées au cours du processus d'appel d'offre et dans l'exécution du marché qui en résulte. Conformément à cette politique, la CIB rejettera toute offre s'il se révèle que le soumissionnaire a été coupable de pratiques de corruption ou de fraude dans le cadre de la concurrence pour l'obtention du marché concerné.
14. Le Soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une sanction relative à une Déclaration de Garantie d'Offre au Congo.
15. L'expérience minimum requise dans le domaine des prestations faisant l'objet de la présente est de 2 ans au moins dans une entreprise de la place.
16. Dans l'attente de votre proposition, nous vous prions d'accepter nos remerciements pour tout l'intérêt que vous portez à la CIB.

C.I.B. DIRECTION GENERALE DE LA CIB

LIVRE

Jojo M. Mansounga en porte-voix des femmes victimes de harcèlements et violences sexuels

Le cercle des écrivains congolais vient de s'agrandir, avec l'entrée de Jojo M. Mansounga, diplômée supérieure en communication, marketing et multimédia ayant œuvré dans des organismes internationaux et dans la presse. Cette passionnée de l'écriture a publié, ce mois d'août 2021, aux Editions Renaissance Africaine (Paris, France), son coup d'essai: *«Les profondeurs cachées d'un cœur sans voix».* Ce roman de 76 pages a été présenté et dédicacé le samedi 21 août dernier, dans la salle Monseigneur Kombo du Centre d'études et de recherches chrétiennes (CERC), à Brazzaville. C'était en présence d'Aubin Banzouzi et Winner Franck Palmers, tous deux écrivains et critiques littéraires, ainsi que de l'éditeur, Elvez Ngaba. Le tout sous la modération d'Alexis Bongo, animateur de la chaîne de télévision privée DRTV.

Les principaux orateurs

A travers son coup d'essai, la néo-écrivaine se révèle la voix des sans-voix, en dénonçant les atrocités que vivent les femmes et jeunes filles à travers le monde. En effet, son roman est un véritable plaidoyer contre les harcèlements et les violences dont les filles et les femmes (élève, étudiante, épouse, femme de ménage, fille, mère, sœur, collègue, secrétaire, etc.) sont le plus souvent victimes, dans le silence et l'indifférence de nos cités.

Pour Aubin Banzouzi, ce livre est un *«petit trésor»* qui mérite d'être proposé au programme scolaire et d'être adapté au cinéma et au théâtre.

«…Marquée par la douleur d'autres femmes, l'épouse et la mère de famille qu'elle est, Jojo M. Mansounga a donc conçu une fiction pour éveiller les consciences sur les peines silencieuses qu'endurent beaucoup de femmes et de filles dans l'indifférence de nos cités phallocrates, libertines et plus ou moins perverses.

L'intrigue du roman traite de la vie de Prudence, héroïne et personnage en papier dans la peau d'une adolescente, qui subit, à travers les huit chapitres du récit, une dizaine de tentatives

La couverture du livre

de viol de la part d'inconnus, des connaissances, voire des proches parents. Les scènes sont décrites avec beaucoup de réalisme, de manière enchainée et épisodique, comme dans une série télévisée…», a-t-il commenté. Et d'ajouter: *«Ce roman est un véritable vaccin qui prévient le lecteur des illusions d'une société où nos jolies citoyennes sembleraient vivre une vie tranquille et harmonieuse dans laquelle le respect de leur dignité serait une lettre immaculée. C'est aussi un véritable sérum qui interpelle et guérit les consciences langoureuses qui peinent à voir en chaque fille ou femme, belle ou moins belle soit-elle selon les vues, une potentielle mère à protéger.»*

Mme Winner Franck Palmers a expliqué l'iconographie de la couverture du livre: *«Le corps de l'adolescente est inclinée vers la droite, indiciel de la force, malgré l'épreuve. Le corps se projette entre deux zones grises, qui signifient indécision, peur, monotonie, dépression. Les bras soutenant la tête parlent de la détresse et de la tristesse, qui d'ailleurs, transparaissent sur son visage juvénile. Le tee-shirt est orange. La couleur orange, dans sa connotation négative représente le danger.»*

Mme Winner Franck Palmers poétise métaphoriquement ce roman par une ville moderne ayant un portail duel que constituent deux épigraphes, dont l'une de Voltaire, je cite: *«Les lettres nourrissent l'âme, la rectifient, la consolent».* Et l'autre, anonyme: *«Aimer, ce n'est pas profiter.»*

Elle a également relevé les figures de styles de l'auteur: un florilège de métaphores mixées de l'amplification, donc de l'exagération; et la répétition.

L'auteure du livre a expliqué être inspirée par son passage dans différents organes des Nations unies: *«Ce passage nous a mis dans une humeur empathique, entrainante à l'écoute et à l'accompagnement de certaines victimes d'harcèlement et de différentes violences que nous connaissons. Ainsi nous nous sommes fait la voix des sans voix pour essayer de montrer ce qui est caché dans certaines maisons, familles, administrations, certains milieux académique, professionnel, dans la société, en général…»*

«Ce roman est riche et costaud. Il interpelle aussi chaque parent à prendre ses responsabilités, à être à l'écoute des enfants dans le dialogue permanent qui leur permettra de tout dire haut sans crainte afin de dénoncer les violences autour sans tabou.

Ce livre est à portée universelle. Il ne faut pas seulement se limiter au côté intellectuel et moral, mais c'est une lutte, faire bousculer les choses en prenant des décisions fermes, en votant des lois pour sauver la dignité de la femme, parce que nous sortons tous d'elle, de la femme», a-t-elle affirmé.

Le livre de Jojo M. Mansounga est vendu à 10 000 F. CFA.

Véran Carrhol YANGA

DEVELOPPEMENT CULTUREL

Diversifier l'économie congolaise par l'industrie culturelle

Présidée par Bernard Eloko, directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts, une réunion de restitution des résultats de l'enquête sur les filières des industries culturelles et créatives du Congo s'est tenue jeudi 19 août dernier à Brazzaville. Il s'agit d'un *«travail de repérage de toutes les activités économiques pertinentes dans un espace donné: les différents acteurs, les organisations, l'emploi, l'environnement juridique et institutionnel»*, a fait savoir Jean Bruno Obambi, directeur des industries culturelles et des maisons de la culture près le ministère de la Culture et des arts.

Bernard Eloko (à gauche) et Jean Bruno Obambi

Selon les résultats de cette enquête, en dehors des organisations professionnelles, les organisations de formation et les associations, les filières comme le livre, la musique et les arts du spectacle, le cinéma et la production audiovisuelle, la presse et les médias, les arts visuels, l'artisanat d'arts et du commerce d'antiquité sont concernées.

En tout, près de 2625 personnes sont employées dans ces structures. Avec un chiffre d'affaires cumulé d'au moins 813 millions de F. CFA, ou de 3,9 milliards de F. CFA, une fois pris en ligne de compte le très important budget du Festival panafricain de musique (FESPAM).

A cette rencontre, Bernard Eloko a indiqué que la rudesse de la conjoncture économique et sanitaire qui frappe le Congo de plein fouet a pu susciter des interrogations, si le moteur des industries culturelles et créatives n'était pas à bout de souffle en République du Congo. Cet inventaire a été réalisé grâce à l'appui institutionnel et financier de l'UNESCO, par l'entremise de l'Association culture et développement.

Les résultats permettront au ministère de la Culture et des arts de moderniser l'approche de l'impact économique de la culture et la mise en évidence de sa place dans la diversification de l'économie congolaise, mais aussi, de maitriser l'effectif des professionnels gestionnaires des entreprises et industries culturelles encore opérationnelles.

Marcellin MOUZITA

RECTIFICATIF

Dans l'édition n° 4080 du vendredi 20 août 2021 de la rubrique Culture, à la page 13, dans l'article intitulé : *"Une messe d'action de grâces pour les 62 ans des Bantous de la capitale"*, nous avons par inadvertance écrit :*"Une seule flagrance se dégage de ces chefs-d 'œuvres…".* Lire plutôt: *"Une seule fragrance se dégage de ces chefs-d 'œuvres…".*

Toutes nos excuses pour le désagrément causé.

DISTINCTION

L'artiste plasticienne Bill Kouélany, distinguée en France et en Hollande

Artiste plasticienne, mais aussi écrivaine et cheffe des *"Ateliers Sahm"*, un centre de formation et de transmission de connaissances artistiques aux jeunes, basé à Brazzaville, Bill Kouélany figure parmi les talentueux peintres et écrivains que comptent le Congo, par la valeur et la portée de ses œuvres dont certaines ont traversé les frontières nationales. Pour ses huit ans de services rendus à la culture, elle a reçu en 2020, deux distinctions en France et en Hollande.

Bill Kouélany

C'est par pur hasard que Bill Kouélany, née en 1965 à Brazzaville où elle réside, est venue à la peinture. Elle avait d'autres ambitions. Au lycée, elle écrivait et s'intéressait beaucoup au cinéma et voulait être réalisatrice après avoir raté son Bac. A ce moment-là, il se tenait des ateliers de peinture à l'actuel Institut français du Congo. Sa première expérience commence en 1990.

"Cafard, cafarde", une pièce de théâtre élue au Théâtre international de langue française de la Villette à Paris, est son œuvre. En 2001, elle a exposé en résidence de création aux ateliers urbains de Doual'art au Cameroun. En 2002 dans les Off de la 5è Biennale de Dakar avec *"les créateurs de l'Afrique centrale"*; en 2003, dans les Centres culturels français de Brazzaville et de Kinshasa; et en 2004 en résidence à Nantes, en France, lors de l'exposition *"Beautés d'Afrique"*.

Dans ses travaux plastiques, la peintre et écrivaine aux mains expertes, met très souvent en œuvre, non parfois sans humour, l'idée ou la traduction violente d'une impossibilité.

Orchestrant une matière chaotique, ses peintures renvoient à une exploration intime, questionnant le rapport à soi et à l'autre. Ses toiles sont incisées, arrachées, rapiécées, elles sont l'endroit de la déchirure, elles s'éprouvent comme des peaux.

Bill Kouélany peint et écrit de la même manière que l'on scrute, au scalpel, promenant ainsi sur elle, un regard narquois et ironique. De l'ordre du bestiaire et de l'animalité, ses œuvres sont le moment où se déploient des forces agissantes et contradictoires, les indéterminations. S'appréhendant comme des textes, ses pièces sont la transcription visuelle des désordres et des tiraillements. La trame captivante où s'affrontent des antagonismes à la fois connus et inconscients. Peuplées de corps anonymes et sans têtes, elles mettent en scène les spectres d'un théâtre intérieur. Coutures volontairement grossières qui apparaissent telles des cicatrices, collages qui se mêlent aux traits simples et aux couleurs bruts, ces formes sont les traces d'un journal de bord existentiel et amoureux, où s'exacerbent une tension, le désir de joindre ce qui semble inconciliable.

En 2020, elle a reçu deux distinctions venues de France et de Hollande. Elle a d'abord été décorée en tant qu'Officier des Arts et des Lettres par le ministre français de la Culture. Quelques mois après, un autre Prix lui a été décerné à Amsterdam, aux Pays-Bas ce qui veut dire que son travail est beaucoup suivi de l'extérieur. Elle a été aussi récompensé par rapport à son combat, de mener la Culture sans budget de fonctionnement. D'autres Prix reçus viennent de l'intérieur, mais, elle aurait souhaité que ces distinctions viennent plus de son pays d'origine, le Congo. Bill Kouélany a accompagné et formé beaucoup de jeunes, c'est le cas de la slameuse Moukengué qui a reçu une bourse de Suisse, et depuis son retour au pays ne fait qu'exceller. En RD Congo, il y a des enfants comme Eddy Kamangal qui travaillent pour de grandes galeries.

Dans son *"Atelier Sahm"*, Bill Kouélany transmet son savoir aux jeunes, c'est son point le plus fort. Elle a recueilli des enfants de la rue dont elle a fait des artistes, elle soutient aussi les femmes. Ses peintures font parfois apparaître des silhouettes énigmatiques masculines et féminines, qui se frôlent, se touchent sans se voir.

Alain-Patrick MASSAMBA

ANNONCE

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS

APPEL D'OFFRE RELATIF AUX PRESTATIONS DE SERVICES D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DE NETTOYAGE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET SCIERIE DE LA CIB A ENYELLE DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA DIRECTION GENERALE

Date: 16 août 2021

Lettre d'invitation à soumissionner
Madame/Monsieur,

1. La Congolaise Industrielle des Bois (CIB) vous invite à soumettre votre meilleure offre pour les prestations de services d'entretien des espaces verts et de nettoyage des locaux administratifs et scierie d'Enyelle dans le département de la Likouala.

2. La présente Demande de Proposition (DDP) comprend ce document et les annexes suivantes:

- Annexe 1: Description détaillée des prestations, des locaux et de la fréquence d'intervention ou Termes De Référence (TDR)
- Annexe 2: Les éléments constitutifs de la proposition
- Annexe 3: Renseignements sur les qualifications du soumissionnaire

3. Votre proposition devra nous parvenir au plus tard le 31 août 2021 à 16 heures (heure locale) sous pli fermé aux adresses ci-après indiquées:

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
MPILA zone industrielle à côté
des tours jumelles non loin de Tractofric
B.P.: 145, Brazzaville

Ou directement auprès de nos sites de Pokola ou Enyellé

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
Bose vie CIB à POKOLA Site CI B Enyellé
B.P.: 41, Ouesso Département de la likouala

4. Les propositions devront parvenir à la CIB sous enveloppes scellées (l'une contenant la proposition technique et l'autre la proposition financière) aux adresses ci-dessus indiquée.

Chaque soumissionnaire veillera à envoyer l'original et deux copies de ses propositions: l'original devra porter la mention 'Original' et chacune des deux copies la mention 'Copie'.

La proposition technique (un original+ 2 copies) et la proposition financière (un original + 2 copies) seront expédiées sous deux enveloppes distinctes scellées ('enveloppes internes') .
Chaque enveloppe interne devra porter les mentions suivantes:
a) l'objet de la présente soumission.
b) la mention «Proposition technique» ou «Proposition financière» selon le cas.
c) le nom et l'adresse du soumissionnaire.

Les deux enveloppes internes devront être p lacées dans une seule et même grande enveloppe scellée appelée «enveloppe externe» qui sera anonyme et devra uniquement porter l'étiquette ci-après:

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
Base vie CIB à POKOLA
B. P.: 41 , Ouesso

Ou

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
MPILA, zone industrielle à côté des tours jumelles non loin de Tractafric
B.P.: 145, Brazzaville

Ou

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS (CIB)
Direction Générale
Site Enyelle
Département de la Likouala

PROPOSITIONS POUR LA PRESTATION DE SERVICES D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DE NETIOY AGE DES LOCAUX ADMINISTRA TI FS ET SCIERIE DE LA CIB A ENYELLE

5. Les propositions doivent être rédigées en français, et soumises conformément au point 4.

La Proposition technique doit inclure des informations suffisamment détaillées a fin de permettre à la CIB de juger de l'aptitude, l'expérience, des connaissances, de l'expertise et de la capacité de votre entreprise à assurer parfaitement les prestations de services requises.

Ces informations doivent être accompagnées de tout autre renseignement qui pourrait être requis par les annexes 2 et 3 de la présente DDP.

6. Pour permettre aux soumissionnaires de disposer de toutes les informations nécessaires pour une meilleure compréhension de la Demande de Propositions et des attentes de la CIB dans le cad re des prestations de services à fournir mais aussi da ns le but de lui permettre de connaître le milieu, une visite du site d'Enyelle est vivement recommandée avant le dépôt d es offres. la CIB reste disposée à faire faire cette visite à la demande du soumissionnaire.

7. Tout écart par rapport aux termes de références définis (voir les TDR en Annexe 1), suite notamment à la visite de terrain et en vue d'améliorer les services, doit être signalé et expliqué.

8. La CIB attribuera le marché au soumissionnaire qui aura obtenu la meilleure note à l'évaluation à la fois de la qualité technique et de la prise en compte de la proposition financière. La recevabilité des propositions sera jugée en fonction des termes, conditions et spécifications de la DDP. Toute offre qui n'aura pas été retenue à la suite de cet exercice sera rejetée.

9. Le Marché sera régi par les Termes de référence (joints à l'Annexe 1 de la présente DDP), qui seront annexés au contrat si la CIB accepte votre proposition.

10. Pendant la période contractuelle d'un an, les prix payables au Prestataire seront fermes et non révisables, sauf si les parties constatent une augmentation ou une diminution importante de l'étendue des prestations.

11 . Nonobstant ce qui précède, la CIB se réserve le droit de modifier le contenu de la présente DDP, d'accepter ou de rejeter tout ou partie de l'ensemble des propositions ou d'annuler le processus d'appel d'offres à tout moment avant l'adjudication du marché et, ce, sans obligation de la part des soumissionnaires.

12. Il conviendrait de noter que conformément à la politique anti-corruption de la CIB, les soumissionnaires doivent observer les normes éthiques les plus élevées au cours du processus d'appel d'offre et dans l'exécution du marché qui en résulte. Conformément à cette politique, la CIB rejettera toute offre s' il se révèle que le soumissionnaire a été coupable de pratiques de corruption ou de fraude dans le cadre de la concurrence pour l'obtention du marché concerné.

14. Le Soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une sanction relative à une Déclaration de Garantie d'Offre au Congo.

15. L'expérience minimum requise dans le domaine des prestations faisant l'objet de la présente, est de 2 ans au moins dans une entreprise de la place.

16. Dans l'attente de votre proposition, nous vous prions d'accepter nos remerciements pour tout l'intérêt que vous portez à la CIB.

C.I.B.
LE DIRECTION GENERALE DE LA CIB

RECONNAISSANCE

Joséphine Baker entre au Panthéon

L'artiste franco-américaine Joséphine Baker deviendra le 30 novembre prochain, la sixième femme à entrer au Panthéon, après Sophie Berthelot, la physicienne Marie Curie, les résistances Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Antonioz, ainsi que Simone Viel, femme politique.

Chanteuse, danseuse, actrice, meneuse de revue et résistance française d'origine américaine, Freda Joséphine MC Donald, dite Joséphine Baker, est née le 3 juin 1906 à Saint Louis et morte le 12 avril 1975, dans le 13e arrondissement de Paris.

INVITATION

Le Groupe interdisciplinaire de recherches sur l'Eglise et la société au Congo (GIRES) invite le public à assister à la cérémonie de la table-ronde/dédicace des Cahiers du GIRES N°1 intitulé: «Les voies de l'espérance au Congo-Brazzaville», mardi 7 septembre 2021, de 15h30 à 17h30, au Centre de recherches et d'études chrétiennes (CERC, immeuble de La Semaine Africaine) à Brazzaville.
La cérémonie connaîtra la participation d'un évêque membre de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); de l'abbé Stève Gaston Bobongaud, professeur, maître de conférences à l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) de Yaoundé, au Cameroun, coordonnateur scientifique du GIRES; de Michel Mankessi, philosophe; du Dr Hubert Ngombet Ohana.
Modérateur: Abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIQUE
DIRECTION GENERALE DES INSTITUTIONS FINANCIERES NATIONALES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail * Progrès

N°027-21/MFBPP/DGIFN.

COMMUNIQUE

Le Directeur Général des Institutions Financières Nationales, invite les cadres et agents mis à sa disposition par la Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF) du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, à se présenter à leur poste de travail, dans les meilleurs délais, sis avenue Denis SASSOU N'GUESSO, immeuble ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, 3ème étage, porte 324.

Il s'agit de:

1. BAHAKOULA BANTSILA Delphin;
2. BENADIO Laétitia Lynn Celeste;
11. MOKOBO Antoine Ardine
3. BOUSSA MABOUERE Maghali;
4. EBATA Jean Gustave;
5. GUILLONT Armelle Victoire;
6. IBARA Chaida Medila Dordege ;
7. IDOURA KAYA Zita Liliane Merveille;
8. IKONGA Amour Romaric;
9. KOLELAS LOUVILOUKA;
10. MBEMBA Vivien Charnel;
11. MOKOBO Antoine Ardine;
12. NDINGA Antoinette Virgine Joline;
13. NKANKOU Magalie Aurore;
14. OKANDZE Stevie Kerle;
15. ONDZE ELENGA Pelvon;
16. TOUMBA MADIMBA Abstel Dollych;
17. VOUKA Pierre.

Fait à Brazzaville, le 20 Août 2021

Le Directeur Général,

Jean-Pierre NONAULT

CRS foi. action. résultats. CATHOLIC RELIEF SERVICES

Catholic Relief Services – Programme de la République du Congo
Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique
Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
Tel :00242 04 058 45 09

AVIS D'APPEL D'OFFRE NR. 21_RFGS_103914 - REALISATION D'ETUDE SUR LES FACTEURS ASSOCIES A LA FAIBLE COUVERTURE EN TRAITEMENT PREVENTIF INTERMITENT (TPI)

Le paludisme constitue un problème majeur de santé publique en Afrique subsaharienne. En République du Congo, il représente la première cause de morbidité avec une incidence annuelle de 350 pour 1000 dans la population générale. Les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans sont les groupes les plus touchés et payent une lourde tribu à la maladie. En effet, l'infection palustre pendant la grossesse comporte des risques importants pour la mère, le fœtus et le nouveau-né. Selon les résultats de plusieurs études, 90% des cas de paludisme en Afrique subsaharienne sont dus au plasmodium falciparum. Sa prévention au cours de la grossesse demeure une préoccupation majeure.
L'objectif de cet appel d'offre est d'identifier un prestataire de service ayant une expérience dans la conduite des enquêtes. Le fait d'avoir déjà travaillé dans le cadre de la lutte contre le paludisme serait un atout.
La mission générale du cabinet d'étude est d'étudier les facteurs associés à la faible couverture du TPIg-SP chez les femmes enceintes en 2021 en République du Congo.
Le cabinet d'étude devra spécifiquement:
- Décrire les caractéristiques sociodémographiques, culturels, contextuels et économiques des femmes enceintes et celles ayant déjà accouché incluses dans l'étude; - Mesurer le taux d'utilisation des services de soins prénatals par les femmes enquêtées et la couverture en TPI;
- Identifier les facteurs associés à la faible couverture du TPIg-SP chez les femmes enceintes ou ayant déjà accouché.
- Démontrer l'impact des facteurs identifiés sur la faible couverture en TPI; - Rédiger le rapport de l'étude.
Sur la base du protocole de recherche élaboré et produit, le cabinet d'étude doit:
(i) Déposer une proposition technique, un chronogramme de réalisation de l'étude et les profils des ressources humaines clé dédiées à l'étude;
(ii) Déposer une proposition financière;
(iii) Disposer et justifier un dossier fiscal complet.
Le cabinet devra fournir dans son offre les documents fiscaux requis dans le dossier d'appel d'offre (DAO):
Les termes de référence détaillés du présent Appel d'Offre peuvent être retirés gratuitement au Bureau de CRS près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, ou par email à Monsieur le Représentant Résident de CRS/RoC, email: bidcg@crs.org
Les candidats sont priés de retirer le protocole de recherche disponible au Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) ou au secrétariat de CRS.
Pour chaque soumission, une offre technique et une offre financière doivent parvenir à CRS sous pli fermé dans une seule enveloppe avec la mention «AO NR. 21_RFGS_103914 - REALISATION D'ETUDE SUR LES FACTEURS ASSOCIES A LA FAIBLE COUVERTURE EN TRAITEMENT PREVENTIF INTERMITENT (TPI)», au secrétariat de CRS, sis près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique au plus tard le 15 Septembre 2021 à 12h00.
Les candidats ayant besoin de clarifications sur les termes de référence peuvent envoyer leurs questions à l'adresse suivante au plus tard le 08 Septembre 2021 : bidcg@crs.org en indiquant dans la ligne objet: «AO NR. 21_RFGS_103914 - REALISATION D'ETUDE SUR LES FACTEURS ASSOCIES A LA FAIBLE COUVERTURE EN TRAITEMENT PREVENTIF INTERMITENT (TPI)».

VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique organise une vente aux enchères le samedi 21 Août 2021, dans l'enceinte de son entrepôt sise au 34 rue Léon Jacob, en face de la Société AFRIC, à MPILA.
La vente commencera à 9h00, et concernera les biens suivants: du mobilier de maison et de bureau, des appareils électroménagers, des ordinateurs et imprimantes, des équipements de Gym, des matériaux de construction, des groupes électrogènes et des véhicules.
Toutes personnes intéressées sont priées de se rendre à l'adresse ci-dessus, le Jeudi 19 et Vendredi 20 Août 2021, de 9H00 à 16H30, pour la visite des articles ainsi que la prise de connaissance des conditions de vente.

N.B.: Tout participant devrait se munir d'une pièce d'identité en cours de validité pour le contrôle de sécurité.

ANNONCES LEGALES

SOCIETE HALLIBURTON SAS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES
Au capital social: 81.615.040, Euros
Siège social: Courbevoie (92400)-13 bis rue de l'Abreuvoir
RCS NANTERRE: 304 395 795

Par décision du conseil d'administration du 11 février 2020, il a été décidé de nommer Monsieur Bertrand CODRON, demeurant à Pointe-Noire, en qualité de représentant légal de la succursale Congolaise de la société de droit français, HALLIBURTON SAS, en remplacement de Monsieur Jean-Marc LOPEZ, à compter du 11 février 2020, pour une durée de deux (2) ans.

La modification du Registre du commerce et du crédit mobilier(RCCM) a eu lieu le 30 mars 2020.

Pour avis,

Le représentant légal

HANDBALL

DGSP: une place au soleil?

Classés troisièmes à Oujda lors de la précédente édition de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, les handballeuses de la DGSP (Direction générale de la sécurité présidentielle) auront à cœur de confirmer leur place à la 37e édition de cette compétition, du 24 août au 2 septembre 2021 à Meknès, au Maroc.

La participation de la DGSP constitue pour ses dirigeants une échéance importante. C'est ce qui explique la réception de l'équipe vendredi dernier avant de s'envoler pour le Maroc par son président général, le colonel Serge Oboa. Qui lui a prescrit la mission de faire mieux qu'à Oujda.

Le président général de la DGSP au milieu des joueuses la veille de leur départ au Maroc

L'objectif majeur sera donc d'essayer de se maintenir à la place occupée en 2019, et l'espoir est de pouvoir faire un pas en avant. *«Ramenez-nous la Coupe; rien n'est impossible dans la vie. Il suffit de croire et de ne pas désespérer»*, a dit le président général aux joueuses et au staff technique.

Précisant les valeurs d'une équipe avec les exigences que cela engendre, Serge Oboa a dit: *«Mouillez le maillot, ayez le sens de responsabilité, soyez solidaires, formez une chaîne d'union et soyez obéissantes au staff technique»*. *«Une équipe, c'est une force de caractère, un engagement patriotique et un mental d'acier»*, a-t-il affirmé.

Une inconnue subsiste cependant: la préparation n'a pas été idéale, les compétitions locales étant à l'arrêt à cause de la pandémie de COVID-19. Et en raison de difficultés financières, cette préparation s'est faite avec des moyens du bord, ce qui n'est pas la meilleure façon de s'engager dans une compétition de l'envergure de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe. Aussi n'a-t-il pas manqué de prévenir les joueuses sur la tâche qui les attend en terre marocaine.

Cependant, rassuré par le talent et la qualité de l'équipe, il a exhorté ses joueuses de saisir cette chance qui leur est offerte de briller à Meknès, tremplin en vue de faire partie des Diables-Rouges pour la prochaine Coupe du monde : *«A travers vous, le ministère des Sports et la Fédération vont tester l'équipe nationale. Pour celles qui sont déjà en sélection, la compétition vous permet de confirmer, et pour les autres, c'est la chance d'émerger pour faire partie éventuellement de l'effectif des Diables-Rouges pour la prochaine Coupe d'Afrique»*.

L'équipe féminine de la DGSP affrontera dans le groupe B FAP Yaoundé du Cameroun, l'ASPAC du Bénin et Habitat handball club de la Côte d'Ivoire.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

MWANA-FOOT

A l'AS Dépôt, le trophée de ''Ouenzé Lisanga'' !

Les rideaux sont tombés, samedi 21 août dernier, sur la 3e édition du tournoi *«Ouenzé Lisanga»* 2021 organisé par Juste Désiré Mondélé, secrétaire général du club 2002-PUR (Parti pour l'unité et la république) et député de la première circonscription électorale de Ouenzé. Le grand trophée mis en jeu a été remporté par l'AS Dépôt.

Juste Désiré Mondélé remettant le trophée au capitaine de l'AS Dépôt

Pour s'offrir ce trophée, l'AS Dépôt a eu raison de *«Sans Frontière»* en finale par 1-0, au Stade Saint Denis de Mpila. Unique buteur de la rencontre, Darell Okoua, auteur de 7 buts au total pendant la compétition, a été sacré meilleur buteur. Outre le trophée, l'AS dépôt a été gratifié d'un chèque de 1 million de francs CFA. Les équipes classées deuxième, troisième (''42 ans'') et quatrième (Wakanda) ont reçu, respectivement, 500.000 francs CFA, 250.000 francs CFA et 150.000 francs CFA. Le prix du fair-play a échu aux ''Irakiens'', qui ont reçu un chèque de 100.000 francs CFA.

Trois anciennes gloires du football congolais ont honoré de leur présence cette finale: Djibril Dengaki, Bahamboula-Mbemba *«Tostao»* et Ange Ngapy *«Kappelman»*.

Bahamboula-Mbemba *«Tostao»* a salué l'initiative du député et s'est réjoui de la prestation des jeunes. S'ils sont bien encadrés, on aura des grands footballeurs, a-t-il prédit. De son côté, Ange Ngapy a insisté sur la rigueur au travail.

L'organisateur du tournoi, Juste Désiré Mondélé, a très modestement dit n'avoir su que *«créer les conditions permettant à la jeunesse de se retrouver»*. *«Je pense que c'est le foot qui gagne, parce que vous savez qu'il y a un grand travail de reconstruction du football qui est en train d'être fait par le ministre Ngouelondélé. Ça passe par la pépinière. Nous appuyons sa démarche»*, a-t-il renchéri.

Le tournoi a été lancé le 7 août dernier, avec la participation de 24 équipes. De l'avis général, il a contribué à renforcer le vivre-ensemble au sein de la jeunesse. *«Les plus jeunes sont devenus unis et solidaires»*, ont constaté bon nombre d'observateurs. Comme quoi le sport unit les peuples.

Pascal-AZAD DOKO

ANNIVERSAIRE

Trois bougies pour le club des marcheurs de Gambouissi!

Le club des marcheurs de Gambouissi (CMG) de l'arrondissement 5 Mongo-Poukou, à Pointe-Noire, a fêté son troisième anniversaire, sous la supervision de Raven Borekambi, son président d'honneur.

Cette année, cette célébration a eu une double signification, car elle a coïncidé avec la levée du deuil porté en mémoire d'un membre du club, en l'occurrence Solange Antha Essou, arrachée à la vie le 30 mai dernier à Brazzaville. C'était une *«marcheuse infatigable, qui a participé à toutes les activités organisées par le club. Elle s'acquittait régulièrement de ses droits aussi bien statutaires qu'extrastatutaires. Femme de cœur, d'amour et de partage, elle jouait toujours au sapeur-pompier en cas de différend au sein du club.»*, a commenté le secrétaire général du club, Denis Equateur Nguimbi.

Le club des marcheurs de Gambouissi a été porté sur les fonts baptismaux le 21 mai 2018, à l'école privée Koua La Patience. Enregistré au ministère de l'Intérieur et de la décentralisation sous le récépissé n°0021/MDT/P/DDAAT/SA du 4 juin 2019, il avait fêté son premier anniversaire couplé à la sortie officielle le 9 juin 2019, en présence de Joseph Ndinga Biangou, directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire.

Des membres du club des marcheurs de Gambouissi

En trois ans d'existence, le club a réalisé plusieurs activités, a rappelé Denis Equateur Nguimbi: *«Du 3 août au 2 septembre 2018, le club a effectué sa première excursion à Dolisie. De retour de la capitale de l'or vert, le 28 octobre 2018, les membres du club sont allés découvrir le district de Tchiamba-Nzassi. Le 8 novembre 2020, le club a pris part au festival de musique et de danse organisé à la Côte-Mondaine par MTN Congo. Dans le cadre du vivre ensemble, le club a reçu le 3 mai 2019 à son siège, le club des marcheurs de Grand Mbota. Le 27 octobre de la même année, le CMG a participé à la première édition de la marche commune regroupant dix clubs de la coordination, organisée par le club des marcheurs Bana-Ponton. Pour terminer en beauté l'année 2019, le CMG a reçu à son siège cinq clubs pour une marche commune ponctuée par un repas d'amitié. Le 26 janvier 2020, le CMG a participé à la deuxième édition de la marche commune organisée cette fois par le club des marcheurs Bana-Plateau.»*

La pandémie de COVID-19 n'a pas épargné le club de marcheurs de Gambouissi. En dehors des marches dominicales chaque semaine, toutes les sorties hors de Pointe-Noire ont été purement et simplement annulées.

TADI-DIA-NUNGU

PRECISION: Dans ''La Semaine Africaine'' n°4080 du vendredi 20 août 2021 (p.14), nous avons écrit erronément que *«Félix Foutou est le quinzième champion d'Afrique 1972 à quitter la terre des Hommes»*. Le disparu est en réalité le treizième.

JEAN-MICHEL MBONO ''SORCIER'' REPOND A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono ''Sorcier'', véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond.

Quel est votre part de propositions en guise de contribution à la lutte contre le fléau du chômage dans le sport?

J.-M.MBONO: Un des moyens pour utiliser les anciens footballeurs aujourd'hui nombreux et indigents est la mise en place d'un scenario favorisant la création d'emplois en guise de contribution à la lutte contre la pauvreté des sportifs.

Ce scenario vise donc à confier la gestion et la maintenance des infrastructures du football aux anciens footballeurs par la médiation de l'agence de contrôle et de transparence financière des clubs. L'agence se réservera le droit de la répartition de subventions aux clubs affiliés et en contrôlera l'ordonnancement. Elle aura un droit de contrôle sur la gestion des clubs affiliés.

La création d'emplois souhaitée pourrait passer par:

1-La volonté politique de mise en place de véritables infrastructures avec la possibilité d'exploration productive des installations;

2-La volonté d'organiser les différents sports et les sportifs, de manière à développer de véritables entreprises de salariés;

3-La gestion des infrastructures suivant des normes prédéfinies, et le contrôle de cette gestion par une structure autre que le ministère de tutelle;

4-La mise en place d'une équipe de communicateurs et un service marketing intervenant dans la gestion des structures et infrastructures, participerait nécessairement à leur développement ;

Le plus important dans le football, c'est de réaliser dans tous les domaines, des organisations où les anciens joueurs seront rémunérés (c'est-à-dire, sont des travailleurs à part entière. Les infrastructures soumises à une gestion normale d'entreprise), organisations, spectacles et autres.

(A suivre)